

L'IMAGE DE LA FRANCE

DANS LES UNIVERSITÉS ISRAËLIENNES

FLORENCE HEYMANN



LETTRE D'INFORMATION
DU CENTRE DE
RECHERCHE FRANÇAIS DE
JÉRUSALEM

décembre 1994 n° 11

**SERVICE DE DOCUMENTATION
ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE**

CENTRE DE RECHERCHE FRANÇAIS DE JÉRUSALEM
5 RUE SHIMSHON, B.P. 547, 91004 JERUSALEM
DIRECTEUR : FRANÇOIS BLANCHETIÈRE

*Saisie des entretiens : Lyse Baer-Cattan, Rébecca Gay
Questionnaires en hébreu : Noémie Goren*

Maquette de couverture : Daniel Ladiray

Ce fascicule a été réalisé avec le concours du Service culturel et de coopération scientifique et technique de l'ambassade de France en Israël

L'IMAGE DE LA FRANCE

DANS LES UNIVERSITÉS ISRAËLIENNES

FLORENCE HEYMANN

LETTRE D'INFORMATION
DU CENTRE DE
RECHERCHE FRANÇAIS DE
JÉRUSALEM

décembre 1994 n° 11

Cette *Lettre d'information* rompt avec la jeune tradition élaborée dans nos *Lettres* précédentes. Nous ne nous proposons pas ici d'évaluer un domaine de recherche et les programmes en cours d'un champ particulier des sciences de l'Homme et de la Société, mais de tenter d'évoquer, de manière impressionniste, à la fois l'image et l'impact de la France dans l'Université israélienne.

L'idée, née il y a plus d'un an, a rejoint sans doute des préoccupations actuelles, puisque, de son côté, à la suite de la visite officielle en Israël de M. Alain Juppé, ministre français des Affaires Étrangères en février

1994, l'ambassade de France en Israël a décidé de patronner des États généraux de la langue française en Israël, qui doivent se tenir d'octobre 1994 à février 1995, à la période même où cette *Lettre d'information* est rédigée et publiée.

Le souci qui a présidé à la tenue de ces États, pour le ministère des Affaires Étrangères et l'ambassade de France, est l'avenir de la langue française en Israël qui traverse, semble-t-il, une période décisive. Ainsi que

שגרירות צרפת מקיימת מפגשים על מעמד השפה הצרפתית בישראל

נים של יוצאי צרפת ונציגי המגזר הערבי. במחלקת התרבות של השגרירות מקור"ים שבעקבות האירוע יינקטו פעולות מע"שיות, כמו הגדלת מכסת המלגות ללימודים בצרפת, שילוב קורסים מקצועיים בצרפתית במכללות והוזלת ספרים בש"פ זה.

את הרעיון יזם שר החוץ הצרפתי, אלן ז'ופה, בעת ביקורו בישראל בראשית הש"נה. "ז'ופה התרשם כי השפה הצרפתית יר"דה לשפל חסר תקדים בישראל", אומר היועץ התרבותי של שגרירות צרפת, ז'אן קלוד ז'אק. "על פי סקר של מכון גאלוף מיולי רק ל-9% מהישראלים יש ידע בסיסי בשפה".

מרב נשר

שגרירות צרפת החלה לקיים החודש מפגשים שעניינם בירור מעמדה של השפה הצרפתית בישראל. ייבדקו עמדות הקהילה ורובת הצרפתית ובני הדור השני שלה, תנאי לימוד השפה בבתי הספר ובמוסדות להשכלה גבוהה, ועמדת הממסד הישראלי בנושא. כמה משרדי ממשלה - חוץ, חינוך, תרבות מדע ותקשורת - משתתפים בארגון האירוע.

בחדשים הבאים יתקיימו יותר מעשרים מפגשים של אנשי מקצוע ישראלים וצרפתיים שידונו בנושא, בהם מרצים במחלקות לצרפתית באוניברסיטאות, זוכי מלגות לשעבר באוניברסיטאות צרפתיות, עיתונאים דוברי צרפתית, אנשי קולנוע, אופנה וכישול, ארכיטקטים, מדענים, חברי ארגון

Article du quotidien Ha-Aretz du 31.10.94 présentant les États généraux de la langue française

l'annonce la lettre circulaire d'invitation aux débats : « D'une part, comme vous le savez, la transmission aux générations suivantes du patrimoine linguistique du demi-million d'Israéliens francophones est loin d'être assurée. Mais, d'autre part, l'État d'Israël se montre désireux d'approfondir et d'institutionnaliser à un degré sans précédent ses relations avec l'Union européenne dont le français est l'une des deux langues de travail. Par ailleurs, l'évolution des moyens de communication introduit un progrès qualitatif considérable en permettant désormais l'accès direct et continu du public israélien à des productions audiovisuelles en français ».

Le travail que nous présentons ici a des visées moins générales et «généralistes». Il ne s'agissait pas d'évaluer l'état de la francophonie dans le pays, mais d'en repérer les conséquences au niveau des institutions universitaires.

Cette étude ne ressortit en aucune manière à la sociologie quantitative. Point d'enquête systématique, de questionnaires élaborés, de tableaux synthétiques. Là n'était ni notre propos, ni notre manière.

Nous avons, au gré de l'inspiration, cherché à rendre une «atmosphère», en «ponctionnant», dans certaines disciplines, auprès de certains enseignants ou chercheurs. Nous nous sommes, par exemple, presque'exclusivement cantonnée dans le domaine des Sciences de l'homme et de la société, laissant de côté, pour cette fois, une université comme le Technion de Haïfa, et nombre de sciences «dures».

Très vite cependant, beaucoup de données ou d'idées recueillies dans les entretiens ont révélé la récurrence de certains thèmes, des recoupements se sont fait jour, reflétant également les conclusions d'études connexes, plus scientifiques ou quantitatives cette fois.

Ainsi nous n'avons pas visé à l'exhaustivité. Que tous ceux, nombreux, que nous n'avons pas contactés ou qui ne se sont pas manifestés et qui aimeraient toutefois réagir à la lecture de cette brochure, le fassent. Nous nous chargerons alors, d'une manière ou d'une autre, de rendre compte de ces réactions.

Ce que nous avons tenté de dégager, c'est précisément une image, vraisemblablement pointilliste, mouvante, floue également, et certainement incomplète, mais qui se voudrait un révélateur de questionnements, et qui, peut-être, provoquera quelques débuts de réponses. A nos yeux, cette *Lettre* aurait ainsi atteint son but.

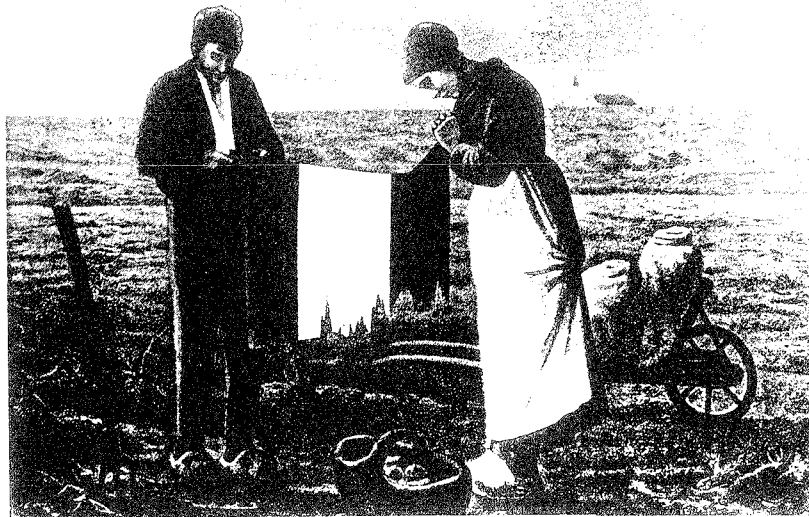
Merci à tous ceux qui, à un stade ou à un autre d'élaboration du travail, nous ont aidée à le mener à bien dans les délais impartis. Monsieur Pierre Brochand, ambassadeur de France en Israël et Monsieur Jean-Claude Jacq, conseiller culturel

et de coopération scientifique et technique près l'ambassade de France, ont soutenu le projet dès sa conception et ont financé la publication. Mesdames Lyse Baer-Cattan et Rébeccah Gay ont retranscrit les entretiens. Monsieur le professeur François Blanchetière, directeur du CRFJ, Jacky Heymann et Danielle Storper-Perez ont relu le manuscrit et m'ont prodigué conseils et suggestions. Merci enfin à tous les universitaires qui ont accepté de me consacrer un peu de leur précieux temps.

Jérusalem, décembre 1994

« Un prince sera la Fable de toute l'Europe et il n'en saura rien. Je ne m'en étonne pas : dire la vérité est utile à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr. » PASCAL, cité par Robert MENGIN, dans *La France vue par l'étranger*.

Le sujet de cette brochure est l'image de la France dans les universités israéliennes. L'Université, cependant, dans toute Nation, n'est pas détachée de la société qui l'entoure, et dont elle est l'émanation, ni des tensions qui traversent cette même société. Il nous a donc paru nécessaire, dans un premier temps, de rendre compte, de manière plus large, d'éléments contextuels sociologiques, diplomatiques, politiques ou économiques, qui ont pu ainsi former le soubassement idéologique de cette influence française dans les institutions d'enseignement supérieur.



1789 : L'Angélus de Millet, détourné par Yves Yacoël, 1981.

Si nous tentons de dessiner à grands traits l'impression d'ensemble recueillie au cours des témoignages, nous avons, dans un premier temps, le sentiment, dans les relations entre la France et Israël — et cette fois-ci de manière plus large que le cadre universitaire —, d'une grande histoire d'amour — selon le titre de l'article d'Avirama GOLAN : « Ce fut un jour le grand amour », dans le *Moussaf ha-arets, Lean neelma ha-tarbout ha-tsarfatit* (Où a disparu la culture française ?) —, suivie d'une non moins grande trahison. Le temps a fait son œuvre et apaisé aujourd'hui les passions.

Pour essayer de comprendre comment cette histoire d'amour a pu naître, il faut sans doute esquisser les conditions de la rencontre. Trois grands faisceaux de circonstances ont convergé pour qu'elle ait lieu : la présence de la France en Orient au XIX^e siècle, son histoire coloniale, notamment en Afrique du Nord

— ce qui par l'intermédiaire des populations juives autochtones apportera à Israël dans les années 50 un important groupe francophone, dont nous examinerons plus loin le destin —, enfin les liens politiques, diplomatiques, économiques et culturels qui peuvent lier deux États indépendants.

La France en Orient

Pendant près d'un millénaire, la France avait tenu, dans cette aire géographique et culturelle, un rôle majeur.

Si nous remontions aux Croisades, nous constaterions qu'une composante populaire française semble ne pas avoir été négligeable : « Le patrimoine bâti, à Jérusalem et dans une bonne partie de la Palestine, vient de maçons français dont on reconnaît encore parfaitement les marques. Ce sont des techniciens qui ont accompagné la noblesse croisée » (*La France dans le monde*, sous la direction de G. WACKERMANN, Paris, Nathan, 1992, p. 34).

Le début du XX^e siècle représente un âge d'Or de la présence de la France en Orient, avec notamment le mandat de la Société des Nations sur la Syrie et le Liban, de 1920 à 1943. Le français devient au Levant une importante langue de communication. Or « l'action internationale d'un pays ne s'appuie pas que sur sa diplomatie et sur ses forces armées. Elle est favorisée par la manière dont sa langue est utilisée pour la vie de relation et pour l'accès aux formes supérieures du savoir ou de la littérature, et par le rayonnement de sa culture. » (*Op. cit.* p. 33).

Pour les juifs des territoires d'Afrique du Nord, du Proche- et du Moyen-Orient colonisés par la France, la francophonie fut vécue comme un instrument d'émancipation. La lutte contre les « jargons locaux » venait de commencer : « Il faut absolument, déclare un enseignant de l'Alliance israélite universelle, en 1898, à Casablanca, faire table rase du jargon, défendre les traductions et insister sur la forme française ». La création de cette Alliance a renforcé, par ailleurs, une certaine symbiose franco-juive, « dont la légitimité est telle qu'elle se trouve exportée au-delà des frontières, en Afrique du Nord, ou encore, par exemple, dans l'Empire ottoman ou dans les pays du Proche-Orient, afin d'y poursuivre l'œuvre de régénération entreprise par la Révolution et l'abbé Grégoire... » (Pierre BIRNBAUM, Grégoire, Dreyfus, Drancy et Copernic, in *Les*

lieux de mémoire. III Les France. 1. Les lieux de partage, p. 575). D'ailleurs, dans son Manifeste fondateur, en 1860, l'Alliance déclare : « Israélites [...] si vous croyez [...] que l'influence des principes de 89 est toute-puissante dans le monde, qu'il est à souhaiter que partout son esprit pénètre [...] apportez-nous votre adhésion, votre concours » (*op. cit. loc. cit.*).

La Seconde guerre mondiale et ses suites vont destabiliser cette présence française. En 1943, le Liban et la Syrie deviennent indépendants. L'État d'Israël est créé en 1948, la nationalisation du Canal de Suez provoque l'intervention franco-britannique de 1956 ; enfin la guerre des Six Jours en 1967 et la nationalisation de l'Irak Petroleum Co en 1972 peuvent apparaître comme les principales étapes qui marquent le recul de l'influence française dans les pays arabes environnants et un effritement de sa présence (*op. cit.* p. 46). Les crises politiques, en Égypte d'abord, en Syrie et au Liban ensuite, vont être la cause de la fermeture d'un certain nombre d'établissements scolaires francophones. Par ailleurs, des minorités cosmopolites et chrétiennes à Alexandrie, Ismaïlia et Pord-Saïd (1956-1957) seront expulsées et dispersées. Jusqu'au dernier avatar de ce recul avec la liquidation finale du réduit chrétien maronite libanais (1990-1991) (*op. cit.* p. 47).

La France se trouve donc, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, dans une position extrêmement faible : « Incapable de définir une politique cohérente dans l'affrontement israélo-arabe car tiraillée entre ses traditions de protection des intérêts chrétiens sur les Lieux saints, sa volonté de maintenir une politique arabe, et son désir de ne pas apparaître verser dans l'antisionisme, la France se trouve mal à l'aise dans toutes les circonstances. Malgré les apparences, elle a été marginalisée dans la coalition anti-irakienne nouée lors de la guerre du Golfe, perdant dans ces circonstances les éventuels bénéfices d'une politique ouvertement favorable à l'Irak, menée à partir de 1975. »

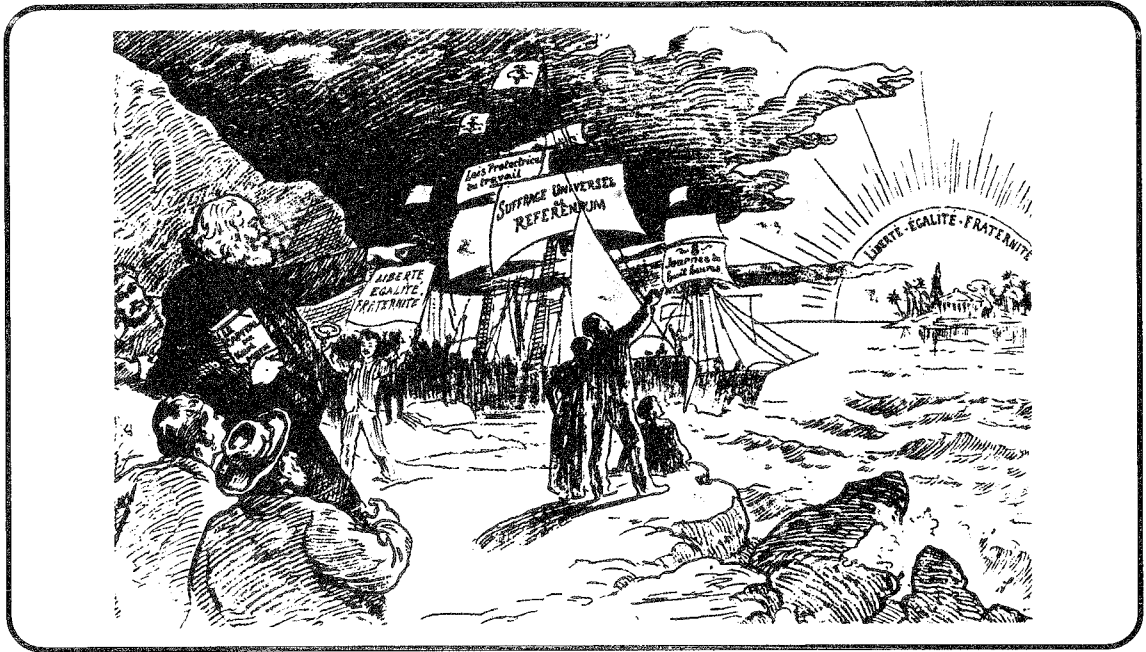
« L'absence de la France à la Conférence de Madrid qui s'est tenue à la fin de 1991 et où se sont retrouvés les protagonistes du conflit israélo-arabe est une démonstration éclatante de cet aboutissement [...]. Sans ses écoles éducatrices des élites, ses alliés chrétiens anéantis, suspecte tout aussi bien aux yeux des musulmans qu'à ceux des juifs, la France a perdu l'essentiel de son influence sur une des zones les plus sensibles du monde et dont les hydrocarbures lui sont indispensables » (*op. cit. loc. cit.*).

Les relations entre la France et Israël

Maniant l'art de la litote, les pages introductives distribuées aux participants des différents forums des États généraux de la francophonie soulignent que « les relations politiques entre les deux pays [...] ont connu quelques vicissitudes ».

Parmi les questions posées lors de l'envoi de questionnaires succincts aux universitaires israéliens, se trouvait : « Quels événements historiques ou politiques ont pu influencer sur l'image de la France dans l'Université israélienne ? ». Plusieurs ont alors fait référence à « la "politique arabe" de la France, aux divers embargos, comme d'ailleurs, à l'inverse, à la politique assez "anti-française" de certains Israéliens haut placés » (Claude Gandelman), à « l'attitude de de Gaulle, l'embargo, et plus récemment l'Affaire Barbie » (Bat Sheva Albert), à « la déclaration de de Gaulle en 1967, qui a eu un effet énorme, a fait coller à la France une image d'hypocrisie et fait naître, dans tous les milieux, un sentiment anti-français » (Shlomo Sand). À ce propos, je me permets de citer une anecdote publiée dans l'ouvrage de Robert Mengin, *La France vue par l'étranger*, p. 247 : « La scène se passe en 1971, à l'étranger, au cours d'une cocktail-party donnée à l'ambassade du Canada. Un jeune diplomate israélien est présenté à une jeune fille française. Dans le brouhaha, ils saisissent mal, réciproquement, qui ils sont. Ils engagent le dialogue en anglais. Le diplomate est très aimable. Il paraît fort bien élevé. Au bout d'un moment il demande : Vous êtes Canadienne ? — Non, je suis Française ! — Ah ! Canadienne française. — Non Française de France ! Le visage du diplomate change. Il semble chercher quelque chose dans sa mémoire. Puis après un silence : France ?... France ?... What is France ? ».

Ce que fait donc surgir la mémoire immédiate, ce sont plutôt les « trahisons », les épisodes douloureux, que les périodes « roses ». Esquissons cependant à



La Terre promise, gravure de Rougeron Vignerot, vers 1891.

grands traits l'ensemble de ces relations.

Tandis, donc, que la France joue un rôle majeur au Moyen-Orient, en particulier de la Première guerre mondiale jusqu'en 1948, elle ne tient en revanche, entre les deux guerres mondiales, qu'un rôle mineur dans la politique sioniste. Le Mouvement sioniste dirige alors, naturellement, ses efforts vers Londres et Washington. Pendant la Seconde guerre mondiale, des liens se créent cependant entre le Yishouv et le gouvernement de la «France Libre». Ces liens seront renforcés après la guerre par l'opposition conjointe à la politique britannique qui soutient la Ligue arabe et cherche à restreindre tant les intérêts français, que les intérêts juifs dans la région.

En dépit du soutien de la France lors de la résolution de partage de l'ONU du 29 novembre 1947 et de la reconnaissance formelle de l'État d'Israël en 1948, il semble que le développement des relations ait été lent et limité du côté français. La reconnaissance formelle d'Israël est conditionnée, par exemple, par le fait que ce dernier doit accorder des droits préférentiels aux institutions françaises éducatives et religieuses.

La période «rose» est donc celle du milieu des années 55-65, avec le rapprochement entre le Parti socialiste français, qui joue un rôle prééminent dans plusieurs gouvernements de la IV^e République et le Mapai, représentant d'un

sionisme de gauche « dans le droit fil de l'émancipation nationale des peuples opprimés et conforme aux idéaux de la France révolutionnaire » (Pierre Birnbaum) ; la recherche de nouveaux marchés pour la France, la confrontation de celle-ci avec le nationalisme arabe, en particulier en Algérie. De tous ces éléments naît une communauté d'intérêts entre Israéliens et Français qui culmine avec la campagne du Sinaï en 1956 et se poursuit jusqu'à la guerre des Six Jours.

Pendant cette période, la France devient le principal fournisseur d'armes, tandis que se développe un réseau complet de coopération scientifique et technique. Un accord culturel, signé en 1959, inclut notamment l'établissement de chaires de langue et littérature françaises dans les universités israéliennes et de langue et littérature hébraïques dans les universités françaises ; le développement d'enseignements d'hébreu et de français dans les lycées respectifs des deux pays ; des expositions, des échanges de chercheurs et d'étudiants, et des projets scientifiques conjoints.

La révision de la politique de la France au Moyen-Orient commence peu après l'arrivée de de Gaulle au pouvoir. C'est le temps du « retour du pendule », comme le nomme Samy Cohen, dans *De Gaulle, les Gaullistes et Israël*. À cette période, Jean Charvel écrit dans le rapport Jeanneney du Quai d'Orsay : « Les bonnes relations franco-israéliennes « hypothèquent » l'action française et ne servent en aucune façon le crédit de la France en Arabie ».

Les relations se dégradent jusqu'à un point de non-retour à la veille de la guerre des Six Jours : l'embargo du 2 juin 1967 à destination des pays du Moyen-Orient ne touche en fait qu'Israël, seul pays dépendant presque en totalité de la France pour son équipement militaire. Dans le même temps, la France conclut une vente de mirages à l'Irak, se cachant derrière la théorie des « pays du champ de bataille ».

« Dans un vocabulaire chargé de lourds symboles, [le général de Gaulle] stigmatise non pas seulement l'État hébreu, mais « le peuple d'élite, sûr de lui et dominateur ». Formule d'autant plus provocatrice ou malheureuse que la fin de la guerre d'Algérie venait de ramener [en France], dans le million de rapatriés, cent cinquante mille juifs qui n'avaient pas à ce moment-là de raisons de se sentir particulièrement sûrs d'eux-mêmes et dominateurs et chez qui le fantasme du rembarquement évoquait des souvenirs récents et précis. » (Pierre BIRNBAUM, *op. cit.* p. 604).

L'embargo partiel se mue en embargo total le 3 janvier 1969. Il est vrai que

cette décision suscite la désapprobation quasi générale de l'opinion et de la presse françaises qui restent majoritairement favorables à Israël, en dépit de la grande détérioration des relations officielles. Ce large consensus de l'opinion publique trouvera une expression organisée dans une association comme l'Alliance France-Israël, dont le président sera le général Marie-Pierre Koenig (1898-1970), un héros de la «France Libre», deux fois ministre de la Défense, qui se battra pour l'annulation de l'embargo sur les ventes d'armes. Mais elle n'affectera pas, en revanche, le zèle que le ministre des Affaires Étrangères de l'époque, Maurice Schumann, d'origine juive, mettra à rapprocher la France du monde arabe.

L'état de tension permanente qui a présidé aux relations entre les deux pays pendant toutes ces années est ainsi ponctué de «petites phrases». Celle de de Gaulle, en 1967, est ainsi chassée par celle de Michel Jobert, destinée à rassurer le monde arabe, mais qui provoque tant en Israël que dans l'opinion publique



De Gaulle, campagne électorale de 1965, vue par Chris Marker.

française, colère et indignation : « Est-ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue une agression imprévue », déclare-t-il dans *Le Monde* du 9 octobre 1973 à propos de la guerre de Kippour.

Un an auparavant, Maurice Bernsohn, président de l'Union des juifs de France, d'Afrique du Nord et des communautés d'expression française en Israël, écrivait dans *Le Monde* du 24 mai 1972 : « Marivaux se jouait à Tel-Aviv et à Jérusalem, mais dans le journal israélien le plus important, on publiait une caricature intitulée «Comédie-Française», qui, dans un décor Grand Siècle, présentait un Pompidou en perruque et habit de Cour tirant sa révérence à la marquise Khadafi et lui remettant un Mirage qu'elle repassait au gentilhomme Sadate caché derrière les lambris. » (Samy COHEN, *De Gaulle, les Gaullistes et Israël*. Paris : A. Moreau, 1974, p. 166).

Il ne faut cependant pas imputer tous les changements à la France et les «petites phrases» ne sont pas l'apanage des seuls hommes politiques de l'Hexagone. À la suite de l'embargo sur les armes avant la guerre des Six Jours, tout le monde se souvient soudain en Israël à quel point les Français sont antipathiques, xénophobes, incapables d'apprendre l'anglais. « Le français, dit Ezer Weizmann après la guerre des Six Jours, j'ai imposé un embargo sur cette langue ! » (Avirama GOLAN, « Ce fut un jour le grand amour », *Moussaf Ha-aretz*, p. 46).

Cette période voit aussi de grandes transformations côté israélien : « Effacement du sionisme travailliste, affirmation d'un sionisme national et nationaliste, montée en puissance des partis religieux et poussée de la droite populiste, retournement de l'image d'Israël de pays émancipateur en puissance à certains égards oppressive : les eaux de la Seine et du Jourdain ne coulaient plus forcément dans le même sens. » (Pierre BIRNBAUM, *op. cit.* p. 607).

Il faudra attendre les années 80 pour que les relations se réchauffent un peu, et novembre 1987 pour qu'un Premier ministre français en fonction visite Israël. Nous signalons que ce panorama très rapide des relations entre la France et Israël est en partie inspiré de l'article «Relations franco-israéliennes» de l'*Encyclopedia Judaica*.

Sur le fond, de Gaulle avait raison, c'est vrai que le peuple juif est un peuple fier et orgueilleux, mais il était très mal placé pour prononcer cette phrase. C'est le dernier homme politique de toute la planète qui aurait pu dire ça, à mon avis, sur Israël. De de Gaulle à Mitterrand, avec tous les changements dans l'image israélienne, le Quai d'Orsay a, pour sa part, poursuivi la même politique sous les trois régimes. Ceci a beaucoup nui à l'image de la France, notamment dans les milieux intellectuels et universitaires. Tous les gestes de Mitterrand n'y ont pas changé grand-chose (Entretien avec le Dr. Shlomo Sand, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv, 25.7.94).

L'image de la France a subi des hauts et des bas. Les hauts, c'est l'époque des années 50, où Pierre Gilbert, ambassadeur de France, est devenu une sorte de héros national pour Israël. Il avait appris l'hébreu, la France était notre soutien. Tout le monde savait, c'était un secret de polichinelle, que la France constituait notre appui essentiel dans des domaines dont dépendait la survie du pays. Après il y a eu la guerre des Six Jours, de Gaulle, le fameux discours, l'embargo. L'époque Pompidou a sans doute été la plus difficile. Pompidou et Jobert. Les relations se sont beaucoup améliorées depuis l'arrivée de Mitterrand. Mitterrand a pu parler de l'OLP, alors que cette organisation était encore notre ennemie, sans que les Israéliens y voient une attitude hostile. Je ne crois pas que l'Israélien moyen considère aujourd'hui la France comme un ennemi d'Israël. On n'est pas d'accord sur certaines choses, c'est tout (Entretien avec le Prof. Zeev Sternhell, Université hébraïque de Jérusalem, 2.8.94).

Les communautés sépharades : la génération perdue

Comme le fait remarquer William F. S. Miles dans le «Proposal Synopsis» de sa recherche sur la «Francophonie en exil : une approche transnationale», peu d'attention a été accordée au statut de la langue et de la culture françaises dans des pays où le français n'est pas ou n'a jamais été la langue dominante, ce qui est le cas d'Israël.

Or d'après le sondage de l'Institut Gallup, effectué en juillet 1994 pour le compte de l'ambassade de France en Israël, 34% des francophones ont des parents originaires du Maghreb et sont pour la moitié nés à l'étranger.

Ces communautés migrantes des anciennes colonies françaises et des «protectorats» à travers le Proche et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont importé la langue française comme bagage culturel pré-migratoire. Mais, dans la société israélienne, le français ne possédait pas un statut de langue de l'élite culturelle, ou de l'ancien pouvoir colonial. De plus, les migrants se trouvèrent alors confrontés à une idéologie et à une politique consciemment homogénéisantes, celles du *mizug hagaluyot*, ou «fusion des dispersés».

Cependant d'importantes différences existent dans le degré de francophonie des *edot ha'Mizrach* (ou communautés orientales), dénomination liée à l'émergence d'une identité «sépharade» ou «orientale». Ces dernières vont apporter en Israël des degrés variés de francophonie comme résultat de leur connexion historique avec les pays auparavant sous souveraineté française (Algérie, Tunisie, Maroc) et d'autres où le français a émergé comme la langue de l'élite culturelle (Égypte, Syrie, Iraq, Turquie) » (MILES W. F. S., « Francophonie in exile : A Transnational Approach », Proposal Synopsis, Social Science



«Coincé» entre les langues. À noter la particule ajoutée au patronyme en français. Étiquette du marchand Moumou Hayat, Tunis, années 30 (coll. Robert Attai, Jérusalem).

Research Council, International Grant Program for Advanced Area and Comparative Research, p. 4).

Pour le gros de ces populations, le français n'est pas vraiment la «langue maternelle». En Afrique du Nord, son apprentissage ne touche en fait que les populations urbanisées et d'un niveau socio-culturel suffisant. De plus, c'est alors la langue de l'école, celle de la maison étant le judéo-arabe. C'est d'ailleurs plus vis-à-vis de ce dernier que vis-à-vis du français que s'exerceront la lutte contre les «jargons» et les conséquences du *mizzug hagalyot*.

La francophonie se constitue donc en réaction au programme d'acculturation que constitue le *mizug hagalyot* et en réaction à l'absorption de ces populations dans une société israélienne dominée par une culture juive et politique d'Europe occidentale «ashkénaze» : « En Afrique du Nord, la francophonie a été en corrélation inverse de l'*alyah* : plus grande était la maîtrise du français, moins un émigrant était prêt à s'installer en Israël. Ce qui n'était pas le cas pour le Levant. Les juifs de Syrie et d'Iraq, sans rapport avec la classe sociale, émigrèrent invariablement en Israël, quand ils en eurent l'occasion. Les juifs libanais se répartirent entre Israël et la France, mais les juifs égyptiens, bien qu'anti-sionistes au départ (au point que l'immigration vers l'État juif avait été explicitement refusée par les dirigeants communautaires) partirent en fin de compte pour Israël ».

L'importante communauté nord-africaine est maintenant hébraisée, étant entendu que l'hébreu, en tant que langue officielle de l'État, est culturellement «neutre» pour les Israéliens juifs. Elle n'est plus que résiduellement francophone et arabophone. De plus, l'arabe, vu les risques de confusion que son utilisation peut entraîner avec la communauté arabe, ne peut pas jouer le rôle de marqueur identitaire d'une sous-culture, à la différence du yiddish pour les communautés «ashkénazes». Ce ne sont pas, semble-t-il, les enfants de cette communauté qui étudient le français à l'école. Le français aurait ainsi disparu en sa qualité de marqueur ethnique, et serait plutôt devenu un signe de distinction culturelle. Il est actuellement choisi comme matière d'étude par des enfants de couches sociales relativement privilégiées et apparaît comme un symbole de statut social (cf. Francine LEVY, La Représentation (très) féminine du français-langue étrangère, *The French Review*, vol. 66, n° 3, february 1993, p. 461).

Il semble cependant, toujours d'après le projet de recherche de W. F. S. Miles, que le français joue aujourd'hui un rôle important comme élément d'une solidarité sépharade internationale. Il rend compte de l'émergence d'une nouvelle génération de romanciers et de poètes sépharades écrivant en français (cf.

David ELAZAR, *The Other Jews. The Sephardim Today*. New York : Basic Books, 1989). La France, à travers sa langue, a également pu représenter un exutoire pour le mécontentement ethnique israélien. La publication en français à Paris (Maspéro, 1972) du *Manifeste des Panthères Noires* dénonçait la discrimination contre les juifs marocains en Israël.

Le français en Israël relève de ce que j'appellerais la francophonie minoritaire, c'est-à-dire une langue parlée par une communauté minoritaire entourée par une masse plus importante de personnes, ou bien anglophones ou bien de langue indigène.

La minorité francophone n'est pas homogène. En fait, je dénombre cinq minorités. Les Sépharades du Maghreb des années 50. Les Français, je les sous-catégorise selon la période où ils ont immigré. Au XIX^e siècle, par exemple, il y avait parmi les premières *alyot* des Français qui se sont installés dans le Nord du pays, dans la région de Tibériade. Ils ne sont pas nombreux aujourd'hui. Mais, si l'on veut retracer les racines de la francophonie en Israël, il est important de savoir que ça ne se résume pas à un phénomène de l'après-67, quand il y a eu une arrivée massive.

La vague d'immigration de 1967 se continue jusqu'à aujourd'hui. Pour moi, il s'agit du même phénomène, avec des variations. Juste après 67, les raisons étaient plutôt nationalistes et idéologiques sionistes, aujourd'hui elles sont plus religieuses. Mais je considère qu'il s'agit de la même communauté.

Le troisième groupe serait les sépharades, pas uniquement du Maroc, qui ne sont pas venus dans les années 50, mais sont passés par la France. Un problème ici, c'est que l'on a tendance à mettre tous les sépharades «dans le même panier». C'est pour cela que le terme sépharade est dépassé. Il crée une limite artificielle. On parle donc des *edot ha Mizrah*, des communautés orientales.

Le quatrième groupe de ma catégorisation se compose des juifs venus d'Égypte, de Turquie, du Liban.

Enfin, il y a la francophonie palestinienne. Elle est intéressante, mais peu importante en nombre. Ce sont des gens qui ont appris le français, non par une attache politique ou de souveraineté sur leur pays de naissance, mais comme langue d'apprentissage, langue acquise, en dehors de tout lien direct avec la France. C'est comme pour les Roumains ou les Polonais qui apprenaient le français entre les deux guerres mondiales, ils ne venaient pas d'un pays sous souveraineté française, mais le français était culturellement valorisé. C'est vraisemblablement le même phénomène pour les Palestiniens, avec en plus l'héritage religieux de l'Église catholique en Palestine au XIX^e siècle. C'est par la langue française que passaient les actions de l'Église catholique. Au XIX^e siècle, il y avait un apprentissage du français dans le cadre des institutions religieuses. La francophonie palestinienne est négligeable en nombre de gens qui parlent français. Mais en tant qu'action politique, ça a plus d'importance. Je découvre qu'ici, en Israël, et des deux côtés de la ligne verte, il est important, pour les services culturels français de «faire passer» l'image de la France, même si ce n'est pas à travers la langue française. Il y a

beaucoup d'actions culturelles, littéraires, mais pas forcément en langue française. Diffuser la francophonie et créer des attaches avec la France, même si ça ne passe pas par la langue. On peut dire que c'est une manière réaliste d'apprécier l'importance de la France dans ce pays. Comme l'accent est mis sur les liens politiques, la langue vient après. Bien sûr, il y a des enseignants de français à Bethléhem. Je n'ai pas les chiffres exacts, mais il est vrai qu'il me semble que plus d'efforts sont faits pour les Palestiniens que pour les Israéliens.

Pour la francophonie, il y a plus d'optimisme côté palestinien que côté israélien où les écoles sont anciennes et les francophones eux-mêmes pessimistes sur l'avenir de la langue française. Ce que l'on craint également, c'est que la paix et la normalisation au Moyen-Orient favorisent l'apprentissage de l'arabe au profit du français dans les écoles israéliennes, parce que si l'anglais est obligatoire, le choix de l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère s'opèrera entre l'arabe et le français.

D'après Eliezer Ben-Rafaël, le français continue à être considéré, ici comme une langue pour l'élite qui devrait donc être enseignée dans des contextes élitistes. Ce qui fait que le grand potentiel des francophones du Maghreb a été ignoré. On a installé en Israël, comme dans beaucoup d'autres pays, un dispositif d'apprentissage du français de prestige, pour des élites. Le français comme symbole culturel. Par là même, ils sont passés à côté d'une grande alliance potentielle » (Entretien avec W. F. S. MILES, 7 juillet 1994, Institut Truman, Université hébraïque de Jérusalem).

À mon sens c'était le grand gaspillage du côté français. Est arrivée dans ce pays dans les années 50 une population qui était loin d'être parfaitement francophone mais dont une grande partie possédait des rudiments de français ; ils avaient en fait un certain culte parfois naïf de la culture française. C'était la première culture occidentale pour ces francophones d'Afrique du Nord. Je ne parle pas des Algériens qui eux étaient français. Je parle en gros des Marocains, des juifs du Maroc ; ils ont été éparpillés un peu partout dans le pays et je crois que la France n'était pas du tout consciente de cette présence de francophones, de francophones à moitié ou au quart, peu importe, mais de francophones potentiels ou accomplis dans ce pays ; il s'agissait de quelques dizaines de milliers, peut-être plus ; maintenant ils représentent 200 ou 300 000 personnes. Disons qu'ils ont été ignorés, oubliés.

Il n'y a pas eu de politique. Ou bien quand on essayait de faire quelque chose on tombait sur ceux qui vous disaient oui, mais ils ne représentent pas grand chose ; ils sont les marginaux de la société israélienne ; ils parlent très mal français et ainsi de suite... Mais c'était certainement un terrain qu'il fallait travailler ou du moins accrocher. Ça n'a pas été fait, je me souviens encore de certains gestes de la part des autorités françaises qui furent absolument révoltants ; comme par exemple la fermeture du centre culturel français de Jérusalem, qui possédait une excellente bibliothèque vieillie, mais peu importe.

Ce centre culturel se situait rue Ben Yehuda avec une bibliothèque française, des films et certaines activités, et pour des raisons probablement politiques, on a décidé

en haut lieu de fermer ce centre dans les années 60.

Bien sûr, je ne parle pas de la région Sud du pays, de Beershéva, ni du Nord où il y avait des concentrations très importantes de ces juifs nord-africains. On aurait pu alors utiliser ce potentiel, ou simplement se mettre en contact avec eux, mais c'était vraiment l'absence totale de politique et c'était l'ignorance. C'est dommage, parce cette génération d'immigrants représente peut-être une génération perdue, perdue pour Israël mais aussi pour la France.

Or cette génération d'immigrants a donné naissance à une seconde génération d'Israéliens nés sur place. Certains possèdent encore quelques bribes de français, pour beaucoup la France est restée un lieu de référence, d'autant plus qu'une partie de leurs parents, de leurs familles ont émigré en France. Pour ces gens, la France, même s'ils ne l'ont pas connue, contrairement à leurs parents, est un lieu de référence primordial par rapport aux USA, à l'Angleterre, ou à d'autres pays étrangers. S'il n'y avait pas eu cette coupure malheureuse des années 60, les résultats de la francophonie, de l'expansion francophone, auraient été plus prometteurs.

Ils n'ont jamais considéré le français comme une langue de référence identitaire pour le groupe, alors qu'ils étaient tous prêts à le faire. C'est vrai qu'ils appartenaient tous à des milieux très défavorisés, mais au nom du passé et peut-être au nom de l'avenir il aurait fallu investir davantage dans ce groupe.

Ceci est d'autant plus dommage qu'indépendamment de tous ces manquements et de tous ces échecs, la francophonie reste un facteur important ; il y a certainement beaucoup plus de francophones en Israël — qui n'ont d'ailleurs pas tous, il s'en faut, appris le français à l'école — qu'en Jordanie. Cette francophonie aurait certainement été beaucoup plus puissante, si on l'avait mieux «gérée» dans les années 60 (Entretien avec le Prof. Michel Abitbol, Université hébraïque de Jérusalem, 2.11.94).

Israël et les langues

Le statut des langues dans le pays est profondément lié à l'histoire de la formation de l'État, de la société et de son évolution, les deux étant structurellement corrélés. « Le système scolaire israélien procède de l'école hébraïque créée par les pionniers sionistes de 1880. Le français a failli être la langue d'enseignement en Eretz Israel à la fin du XIX^e siècle. Le baron E. de Rothschild qui subventionnait les colonies-villages des Bilou et l'Alliance israélite universelle, fondée par Crémieux, ont établi, sous l'initiative de Charles Netter, la première grande école, Mikwe Israel. Jusqu'au milieu de la première guerre mondiale, la langue d'enseignement était le français... » (*Recherche conjointe franco-israélienne sur les motivations, les perspectives d'apprentissage et les utilisations sociales de la langue française en Israël, première partie, enquête sur les motivations des élèves apprenant le français dans le cadre du système scolaire israélien*, par E. BEN RAPHAËL, Léon GANI, Rivka HERZLICH, Jean-Pierre van DETH. p. 6).

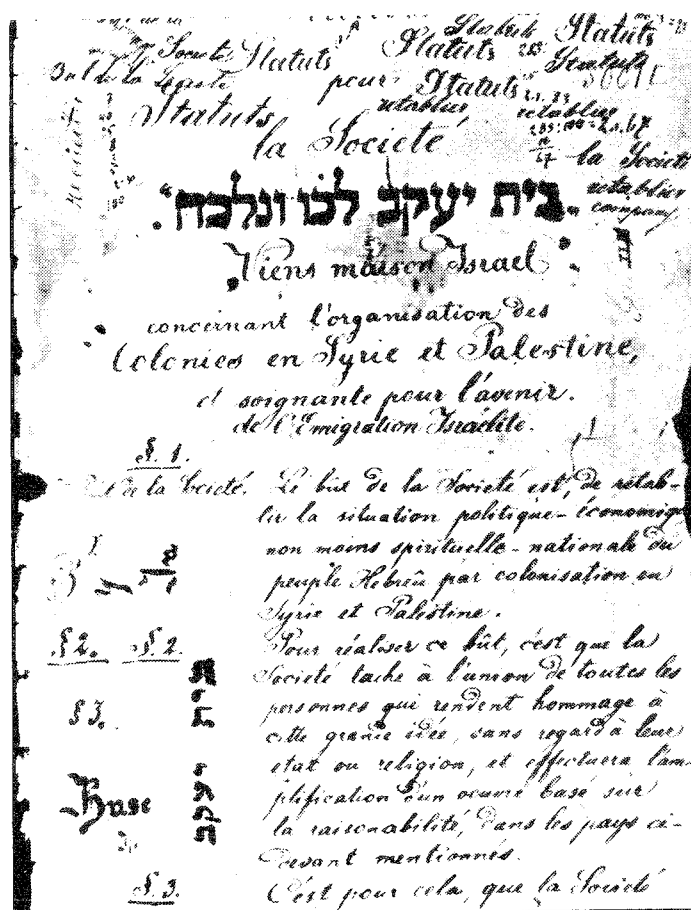
À la période du Yichouv, dans la compétition entre le français et l'allemand comme deuxième langue d'enseignement, il semble que ce soit le français qui ait remporté la partie, selon Shavit, dans le supplément du quotidien *Ha-Aretz*, p. 50. Pour lui, les racines de l'image négative de la culture française proviennent de l'idéologie de la communauté juive d'Europe centrale, en particulier d'Allemagne, pour laquelle l'esprit français pu apparaître comme menaçant pour la culture hébraïque. La «culture française» était perçue comme une culture laïque, anti-nationaliste et superficielle, «levantine» en un mot. L'idéologie du Yichouv, dès la fin du XIX^e siècle, était associée à un profond éveil nationaliste, qui faisait de la renaissance de l'hébreu comme langue parlée son symbole, sans pour autant que l'on puisse nier l'empreinte de la culture allemande.

C'est en 1880, alors même que l'école Laemmel, sous influence autrichienne, incluait l'allemand dans son cursus, et que Mikveh Israel et d'autres institutions fondées par l'Alliance israélite universelle répandaient connaissance et admiration de la culture française, qu'Eliezer Ben-Yehuda publiait un violent pamphlet contre la prévalence de langues et d'influences étrangères en Palestine.

Ahad Haam, alias Asher Hirsch Ginsberg, 1856-1927, qui fut un penseur et un écrivain hébraïque important, ainsi que l'un des principaux dirigeants du mouvement Hibbat Zion, tout en comprenant l'importance du français comme langue de communication dans le Levant, voyait cependant dans la France la patrie de l'antisémitisme moderne, et trouvait que sa langue reflétait l'esprit de décadence de la fin du siècle (Moussaf Ha-Aretz, loc. cit. p. 50).

Dans le domaine culturel, il est certain que le poids des littératures allemandes et russes a été plus impor-

tant, dans l'histoire du pays, que la littérature française : « Même le Dr. Elena Hammerman, grande admiratrice de la littérature française, et qui a étudié à la Sorbonne, déclare, qu'hormis l'existentialisme, il est difficile de dire que la littérature française ait marqué Israël d'une empreinte importante, contrairement à la littérature allemande. À ce sujet, la littérature française n'est qu'une partie de la littérature européenne qui est aujourd'hui moins traduite et moins lue, ces dix ou quinze dernières années. Hammerman est responsable, chez Am Oved, de la publication des traductions de Flaubert et de Céline. Les livres ne se vendent pas, dit-elle. Elle pense qu'il s'agit d'un problème de déplacement de centre d'intérêt et d'un phénomène mondial de préférence pour la littérature originale. Elle conclue qu'en dehors d'un petit groupe de francophiles, sans poids réel, la littérature française n'a pas exercé ici de grande influence.»



Premiers statuts du Mouvement Bilu.

« Le fait que quelques personnes des deuxième et troisième *aliyot* soient allées étudier en France, n'a pas réussi à faire bouger les montagnes puissantes du russe et de l'allemand dans le pays. »

« Le professeur Zohar Shavit, du Département d'histoire de la littérature à l'Université de Tel Aviv, pense que Nathan Alterman a écrit sur Paris selon des modèles de la littérature russe. »

« La génération des 40-55 ans a connu le monde à travers les livres. Dans un pays aussi petit, aux frontières fermées et menaçantes, les livres, puis les films en noir et blanc, permettaient de rêver le monde. » (*Moussaf Ha-Aretz*, p. 52). La poétesse Rahel, qui étudia trois ans à Toulouse l'agronomie, et non le dessin comme elle l'aurait voulu, a traduit un peu Paul Verlaine. Léa Goldberg a traduit Baudelaire. Mais tout ceci ne fit pas, semble-t-il, grande impression sur la culture israélienne. De même, pour la peinture, le centre s'est déplacé de Paris à New-York vers la fin des années 60 (*loc. cit.* p. 54).

Il est intéressant de dessiner un peu l'historique de l'imprégnation de la culture française en Israël, avant et après la naissance de l'État. Dans les milieux universitaires, le modèle et l'influence dominante étaient les juifs allemands. Par contre dans les milieux de la poésie, de l'art, la présence de la France était très forte. Le courant des Cananéens, par exemple, était profondément lié à la culture française. Ceux-ci ont également séjourné en France [Les «Cananéens», en hébreu *kena'anim*, étaient un petit groupe de poètes et d'artistes juifs, qui commença à être actif dès 1942, dans la Palestine de l'époque du Mandat. Après la fondation de l'État d'Israël, ils élaborèrent une idéologie politique et culturelle tendant à faire surgir une Nation "hébraïque", comprenant également des musulmans et des chrétiens, en opposition à une Nation juive. N.D.L.R.].

Depuis le surréalisme jusqu'à Céline, beaucoup de courants français ont inspiré les poètes israéliens. Avant 1948, certains courants littéraires étaient profondément liés à la France. Après la naissance de l'État, c'est l'engouement pour Sartre et l'existentialisme. On s'intéresse à la philosophie et on lit Albert Camus. Je parle là de la fin des années 50 et des années 60. *Les Mandarins* de Simone de Beauvoir ont été traduits. Dans les années 70, on a traduits les essais philosophiques de Sartre et *Les Chemins de la Liberté* (Entretien avec Shlomo Sand, *ibid.*).

Aujourd'hui encore, la situation linguistique israélienne est loin d'être simple. L'implantation de l'hébreu comme langue «légitime» (F. Lévy) est en permanent ajustement : « Comme c'est une langue de petite diffusion, le recours à des "langues secondes" s'impose dans un grand nombre d'activités. »

« Le recours à l'anglais s'explique par le besoin d'ouverture vers l'Occident, les séquelles du Mandat britannique, l'importance des communautés juives anglo-saxonnes, et surtout les relations privilégiées avec les États-Unis. »

« L'arabe est également une langue seconde : c'est l'une des langues majeures de la diaspora juive, la langue de l'importante minorité arabe et celle du monde arabe, à la fois proche et hostile. »

« En plus de la langue légitime et des deux langues secondes, la population israélienne dispose d'innombrables langues diasporiques ou ethniques. Les rubriques sous lesquelles on les range peuvent varier : langues officielles, légitimes, maternelles, ethniques... Viennent enfin, dans une catégorie à part, les langues étrangères : celles qui ont droit à un enseignement régulier dans des cadres formels et reconnus et qui sont, dans un ordre d'importance décroissant, l'anglais, l'arabe et le français. » (Francine LEVY, Motivations d'étude d'une langue étrangère à l'université : enquête sur le français dans l'enseignement supérieur israélien, *Revue canadienne des langues vivantes*, à paraître, p. 6).

Maintenant on entend le russe partout. Mais quand j'étais petit, on entendait beaucoup l'allemand dans la rue, et le yiddish. Chaque vague d'*alyah* change un peu. Tout cela est temporaire. Ce pays a maintenant une langue nationale. On peut critiquer l'hébreu, mais c'est une vraie langue, avec un argot, des fautes, etc. On ne peut s'intégrer dans le pays, ni économiquement, ni socialement, ni politiquement, sans savoir l'hébreu. On voit ça très clairement chez les Arabes. D'abord chez les Arabes israéliens. Mais, plus que ça, et ça m'étonne toujours, j'ai entendu dernièrement des interviews d'agents de la sécurité à Gaza, beaucoup parlent un très bon hébreu. Ils l'ont sans doute appris en prison ou en travaillant chez nous. L'hébreu est donc la première langue, puis l'anglais, en troisième position l'arabe (Entretien avec le professeur David Vital, Département de sciences politiques, Université de Tel-Aviv, 11 juillet 1994).

L'anglais est pratiquement perçu comme une seconde langue à caractère indispensable et non comme une langue étrangère.

Il existe une attraction pour l'Amérique ; la deuxième langue du pays, c'est l'anglais. D'abord, il y avait le Mandat britannique. Dans le temps, beaucoup d'étudiants faisaient leurs études en Angleterre. C'est aussi une question d'intérêt de la contribution, de l'énergie qui vient de l'autre. Par exemple, il existe toutes sortes de programmes américains, des bourses. Il est très facile, si le sujet est politique, de trouver une aide financière chez les Américains, pour faire venir un spécialiste des États-Unis (*Idem*, Entretien David Vital).

L'anglais, en ce qui concerne nos étudiants, n'est pas une langue étrangère, c'est une seconde langue. Après l'hébreu, l'anglais, avec un niveau de compétence assez élevé, est obligatoire. Les étudiants en sont très imprégnés. Tout le monde à l'université sait lire l'anglais (Entretien avec le Dr. Francine Levy, Département de français, Université de Bar-Ilan, 4 août 1994).

Si l'on revient sur l'importance de l'arabe dans la perspective d'une communication régionale élargie, on voit donc que le français, dans le système éducatif, apparaît comme la seule langue étrangère dont les usages sociaux à court et à long terme ne s'imposent pas d'emblée (*Recherche conjointe franco-israélienne sur les motivations, les perspectives d'apprentissage et les utilisations sociales de la langue française en Israël, première partie, enquête sur les motivations des élèves apprenant le français dans le cadre du système scolaire israélien*, par E. Ben Raphaël, Léon Gani, Rivka Herzlich, Jean-Pierre van Deth, p. 6).

« Les stéréotypes ont la vie dure. Il en est ainsi pour la langue française qui, en Israël, jouit d'un capital-amour à toute épreuve. Curieusement pourtant, cet amour de la langue française ne s'étend pas aux locuteurs de cette langue. C'est ainsi que l'accent français dans une conversation hébraïque provoque inmanquablement des sourires attendris suivis de déclarations relatives à la beauté de la langue française «si musicale», la beauté de la France, l'excellence de sa cuisine... et le peu de sympathie qu'inspirent ses habitants, «qui refusent de parler anglais». La connaissance de la langue française s'associe ainsi à des notions de plaisir, de culture et d'enrichissement personnel. » (*Recherche conjointe franco-israélienne le français en Israël, volet n° 3 : les études françaises dans l'enseignement supérieur en Israël, motivations et utilisations*, par Eliezer BEN RAPHAEL et Francine LEVY, septembre 1991, p. 111).

La France, pour l'essentiel, c'est avant tout la grande culture. Une littérature incomparable. Un centre intellectuel et artistique, même s'il a pu être détrôné par New York ces trente ou quarante dernières années. Pour les Israéliens, la France c'est avant tout Paris, considéré, à juste titre, comme la plus belle ville du monde. Même aujourd'hui, les richesses culturelles et artistiques de Paris sont incomparables, si on met ensemble le Louvre, Beaubourg, Orsay, le Musée Picasso, c'est mieux que le Metropolitan, le Guggenheim et le Musée d'art moderne de New York.

C'est un héritage culturel extraordinaire, avec une histoire nationale complexe et intéressante comme il y en a peu au monde. Un pays dont la contribution, à partir de la Révolution française, est de tout premier plan. La Révolution française, c'est la plus grande révolution de tous les temps. La France est un pays qui, d'un point de vue artistique et culturel, n'entre en compétition avec aucun autre, mais

qui a cessé d'être une grande puissance. Un pays dont la langue n'est plus une langue universelle, plus une langue diplomatique, plus la langue des intellectuels, comme elle l'était en Europe orientale entre les deux guerres mondiales. Mon premier passeport israélien était en français. Le français était la langue officielle de la poste israélienne. C'est maintenant une langue parlée par moins de personnes que l'espagnol, et la volonté d'investissement des Allemands dans la culture commence à porter ses fruits. Je l'ai constaté en Pologne, dont ma famille était originaire et où le français était la langue de culture. Aujourd'hui les Polonais parlent l'anglais et l'allemand.

La France comme grande culture, c'est une image encore présente dans la tête des Israéliens, mais cela devient moins évident quand on descend dans l'échelle des âges. Les jeunes sont submergés par la présence de l'anglais et la télévision potentialise encore les choses. L'Amérique devient un pôle d'attraction auquel il est difficile de résister. Il existe en fait une présence française que tout le monde n'identifie pas obligatoirement à la France. Lévi-Strauss n'est plus français, c'est une école universelle. Pour beaucoup d'Israéliens, le fait que l'origine soit française ne joue pas vraiment de rôle, parce que les textes sont lus en anglais, que tout le débat scientifique se fait en anglais, et que beaucoup de choses venues de France sont passées par les États-Unis et reviennent ici de là-bas. Tout comme on n'a pas besoin de lire Nietzsche en allemand ou Platon en grec. Ça fait partie d'un héritage universel, ce qui en atteste le succès, mais dont la France ne profite pas vraiment. Tout le monde est conscient des écoles de pensée qui se sont développées en France au cours de ces dernières générations. Mais c'est plus théorique que pratique (Entretien avec Zeev Sternhell, *ibid.*).

Les chiffres concernant l'apprentissage du français en Israël paraissent cependant moins catastrophiques que l'impression empirique voudrait nous le laisser supposer. D'après la lettre circulaire des États généraux de la francophonie : « Selon un sondage récent, 22% des Israéliens, ce qui représente plus d'un million de personnes, possèdent une connaissance plus ou moins étendue de la langue française. 5,2% de la population déclare en outre parler parfaitement le français. Ces pourcentages élevés font de la communauté francophone israélienne une des plus importantes au monde pour un pays qui n'est pas classé habituellement parmi les États francophones. [...] Rappelons que 32 000 élèves choisissent le français dans l'enseignement secondaire, 2 000 étudiants le pratiquent dans quatre des cinq universités du pays et 3 000 personnes de tous âges l'apprennent dans les centres culturels français ou israéliens, effectifs qui apparaissent désormais stabilisés.

Il reste que, malgré ces chiffres et le sentiment quotidiennement vécu que le français est encore largement parlé, des milieux intellectuels et artistiques au monde des affaires en passant par les professions libérales, on s'interroge souvent sur son avenir en Israël. »

L. Duteil

La langue française

La langue est le plus solide de tous les liens qui rattachent les uns aux autres les hommes de diverses provinces. C'est aussi avec la langue française, donc les premiers monuments remontent à un millier d'années, que la nation personnalité collective, toujours renouvelée mais toujours vivante, a commencé à prendre corps. Sans doute, la communauté des informations avait parfois fait naître une passion commune chez toutes les populations des Gaules, et fait des alliances temporaires, avait indiqué vaguement à l'un ou l'autre, sans doute,

on avait vu sous les peuples gaulois se soulever contre César au temps de Vercingétorix, mais la grande Patrie des Gaulois à l'Occident n'existait pas encore. La Gaule, comme naguère l'Italie, n'était qu'une expression géographique. Quoique les origines de la nation fussent si peu connues, et si loin jusque dans les temps préhistoriques, elle naquit seulement au siècle charnière par des grandes épopées du moyen âge.

« La langue française », une dictée vers 1896.

On ne peut faire abstraction ni du contexte historique général, ni de l'histoire des universités. Il est évident qu'il y a eu un tournant depuis le refroidissement des relations en 1967. Il y a eu depuis un recul constant du français, de l'enseignement du français. Je pense que c'est sensible d'abord dans les lycées, avec des retombées dans les universités. Parlant de l'évolution actuelle concernant le français, la situation est un peu plus critique à l'Université hébraïque qu'à Tel Aviv. Dans la région de Tel Aviv, il y a plus de lycées où le français est enseigné, et il y a proportionnellement moins de lycées religieux. Dans ces derniers, les heures consacrées au français sont souvent reconverties en heures d'études juives ; il y a aussi un progrès de l'enseignement de l'arabe tout à fait légitime ; c'est la

deuxième langue après l'anglais. J'ai un neveu ici dans une école religieuse qui fait des heures en sus consacrées aux études juives, à l'arabe, à l'anglais, alors qu'il parle français à la maison. Il n'aurait pas l'idée de prendre le français au lycée. Ceci explique qu'il nous arrive un contingent d'étudiants très faibles en français, ou même qui ne l'ont jamais appris (Entretien avec le Prof. Betty Rojtmann, Université hébraïque de Jérusalem, 15.7.94).

Je suis une littéraire. Me retrouvant en Israël, dans un pays non francophone, je me suis aperçue que j'ai commencé à m'intéresser plus à mes étudiants qu'aux bouquins. Le public n'est pas homogène, mais il y a un groupe dominant, des jeunes filles, nées ici, des israéliennes «véritables», hébraïsantes bien entendu, avec tout ce que cela implique : la difficulté de voyager, composante importante de la culture locale, le contact avec l'étranger qui se fait par le biais de la famille, par le biais des images, du cinéma, et surtout par le biais de la langue anglaise et des États-Unis. Je me suis donc posée la question : Qu'est-ce que ces étudiants viennent chercher chez moi ? La majorité ne vient pas de familles francophones. Quand c'est le cas, c'est très souvent une manière pour elles de profiter d'un petit plus qu'elles ont pour faciliter leur intégration dans la société. Comme un fils de médecin qui ferait médecine, car la voie est tracée. Il y a un peu de ça pour les «faux francophones». Tout à fait récemment arrivent des nouveaux immigrants de France, mais ce n'est pas vraiment mon public, moi je m'occupe surtout des Israéliens. Le français est pour les jeunes filles francophones un moyen de faire des études en Israël, d'obtenir un diplôme universitaire, sans trop se fatiguer. Si quelqu'un s'intéresse vraiment à la littérature française, tout le département se précipite dessus comme sur un oiseau rare. Il y a ici une espèce de perversion de la motivation. Pour les Israéliennes "israéliennes", cela devient intéressant, car elles recherchent vraiment la difficulté. Le français est, à la différence de l'anglais, une "vraie" langue étrangère. En Israël, la seule langue étrangère à laquelle on puisse avoir accès au lycée, c'est le français. La langue des Humanités, c'est le français. L'arabe, c'est l'utile, ce sont les voisins, c'est l'armée pour les garçons, c'est de la géopolitique, donc c'est une utilité pratique. Le français, c'est l'amour. D'après un sondage récent, il semblerait que 20% de la population soit sensibilisée à la langue française, c'est énorme, ça veut dire un million de personnes. Ça veut dire que si l'accès aux études de français était facilité, il y aurait encore plus de personnes qui l'apprendraient. La désaffection du français correspond à une politique du ministère de l'Éducation israélien d'encourager l'arabe au détriment du français. Si le français se maintient, c'est parce qu'il y a des professeurs de français extraordinaires dans les lycées. (Entretien avec le Dr. Francine Lévy, Université Bar-Ilan, 4.8.94).

L'Université israélienne : ses fondements

Dans le volet portant sur les études françaises dans l'enseignement supérieur en Israël, Francine Levy et Eliezer Ben Raphael dressent un panorama rapide de la structure des universités dans le pays : « Les premières en date des universités israéliennes sont le Technion de Haïfa, fondé en 1924, et l'Université hébraïque de Jérusalem fondée en 1925. Ces deux institutions se sont développées à partir de l'exemple de l'enseignement supérieur allemand qui prévoit deux circuits. D'un côté, les institutions de technologie ou d'études supérieures où se dispense un enseignement de quatre ans menant à un diplôme professionnel. De l'autre, les universités orientées avant tout vers la recherche. Le projet de départ du Technion (en 1913) prévoyait d'ailleurs l'allemand comme langue d'enseignement [...]. Dans les premiers temps du renouveau sioniste, l'hébreu étant encore en cours de modernisation et le problème de la langue d'enseignement n'étant pas encore résolu, l'allemand et le français se disputaient la primauté en tant que langue d'enseignement dans les écoles secondaires. L'Université hébraïque de Jérusalem se fondait sur le système allemand, s'orientant, dans sa conception, avant tout vers la recherche. L'ouverture à Jérusalem d'un département de pédagogie, en 1935, marque le passage vers la tradition américaine où les deux filières, les deux circuits, formation et recherche, partent du même tronc commun, le «College» qui propose un programme de «Liberal Arts» étalé sur 4 ans et aboutissant au diplôme du B.A. [...]. La prééminence de la recherche sur l'enseignement — selon la tradition «humboltienne» — se maintient cependant, aussi bien à Jérusalem que dans les universités nouvelles qui s'ouvrent dans les années qui suivent : Bar-Ilan en 1955, Tel-Aviv en 1956, Haïfa et Beershéva en 1972. Toutes sont au départ des succursales des institutions déjà existantes et débutent en proposant des cours du soir.

« Fidèles au même principe et à la même tradition «humboltienne», les universités israéliennes recrutent leur personnel selon le même critère de prééminence de la recherche sur l'enseignement, ce qui est rendu matériellement possible grâce à la très généreuse politique de coopération scientifique instaurée par les institutions américaines de recherche. Les liens avec le monde académique américain sont en effet très étroits et les échanges se font dans les deux sens. Un bon nombre d'universitaires israéliens dont la carrière débute dans les années 50 ou 60 reçoivent une partie de leur formation aux États-Unis. » (*Recherche conjointe franco-israélienne le français en Israël, volet n° 3, op. cit. p. 12*).

Cette longue citation décrit clairement les fondements structurels de l'Université israélienne, avec notamment le passage du modèle allemand au modèle américain. Ces orientations sont évoquées dans nombre des entretiens :

Je suis professeur dans le département de Sciences politiques de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Tel Aviv. Le département est assez fort dans le domaine des relations internationales, de la politique étrangère. Nous nous occupons de politique étrangère israélienne, américaine, des problèmes internationaux en général, de théorie de politique internationale. Mais nous sommes très faibles en politique européenne, politique du marché commun et politique internationale de l'Europe. Nous avons très peu de cours sur le sujet et personne n'est vraiment spécialiste de cette matière. C'est une grande faiblesse, fort regrettable, qui provient d'un phénomène que vous connaissez certainement : depuis vingt, trente ans, l'orientation universitaire est américaine. Le problème est avant tout une question de langue. Dans notre département, par exemple, à l'exception d'un collègue suisse, je suis le seul à connaître le français et à pouvoir le parler. L'obstacle le plus grand est un obstacle linguistique. Nous avons invité, il y a une dizaine d'années un politicologue français qui a insisté pour donner ses conférences en français, nous avons donc assuré une traduction simultanée, ce qui est la seule solution pour avoir un public.

Lors d'un entretien avec M. Jacq, nous nous sommes mis d'accord sur un échange de professeurs : 6 mois ici, 6 mois là-bas. C'est vrai qu'un Israélien qui va en France doit connaître le français, mais le Français qui vient ici doit parler anglais. Je comprends la difficulté, mais sans cela ça ne marchera pas. L'arabe est une langue très importante pour ceux qui s'occupent du monde arabe, de la politique arabe et du Moyen-Orient ; en revanche, pour les sciences exactes, la littérature, la philosophie, la région du monde où nous vivons n'a pas d'impact direct. C'est peut-être une erreur, mais c'est un fait.

Les yeux et les oreilles sont tournés vers l'Ouest. Vous pouvez vous en rendre compte facilement en regardant les rayons de la Bibliothèque de l'Université, examiner les ouvrages et les périodiques. La majorité sont en anglais ; certains sont

en français (politique étrangère, relations internationales, histoire). Pour le français, il manque une certaine dimension, surtout la dimension européenne.

L'Université israélienne et l'Université américaine ont un ancêtre commun : l'Université allemande. Le doctorat, l'accent sur la "pédanterie", tout l'apparat critique. Si on ouvre un livre français, on va tomber sur toutes sortes d'approximations, d'inexactitudes, de citations non vérifiées, toutes choses qui sont pour nous terribles, impardonnables, car nous avons hérité de la "pédanterie" allemande. L'Université moderne est une invention allemande (Entretien avec David Vital, *ibid.*).

À Bar-Ilan, l'orientation est américaine. Ce qui a de la valeur, c'est ce qui vient des États-Unis. C'est particulier à Bar-Ilan, car j'ai l'impression qu'à Tel Aviv, par exemple, l'impact du département de français sur les sciences humaines en général dans l'Université est plus fort, de même que l'influence française dans certains départements, comme celui d'histoire. A Bar-Ilan, les seules publications qui paraissent sérieuses sont celles publiées aux États-Unis. Autre exemple, on nous a demandé récemment de donner la liste de nos publications pour une banque de données ouverte aux universités étrangères. On nous a renvoyé nos bibliographies, en nous demandant de traduire en anglais les titres de nos articles et de nos ouvrages. C'est une aberration, mais ça vous donne une idée de l'état d'esprit qui règne. Dans une orbite francophone, on a beaucoup de mal à s'imposer. Le premier problème est celui de l'obstacle de la langue. Un département d'anglais aura des étudiants avec au départ un très bon niveau, car on peut faire une sélection, et c'est la langue dans laquelle on baigne. Alors que les étudiants qui viennent au département de français ont en général un niveau de langue très moyen [...]. Le département de français de l'Université Bar-Ilan doit exister depuis le début de l'Université, donc pas loin de trente ans. Il a été fondé par J. Poliatchek qui est décédé l'an dernier. Il a fondé le département avec le professeur Mendelsohn. Si je prends le domaine de la littérature, le modèle était américain. On pouvait parler de critiques ou de professeurs français à condition qu'ils soient reconnus aux États-Unis, c'est-à-dire Roland Barthes, Michel Foucault, Derrida. Je ne suis pas convaincue que ce ne soit plus le cas aujourd'hui. Je pense que nous sommes dans une période de transition. C'est l'image générale de la France dans l'Université. Il est plus important d'avoir des relations et d'orienter les recherches et la formation des étudiants vers ce qui se demande aux États-Unis parce que c'est plus utile pour leur avenir et donc ce n'est pas la peine de faire un effort vers la France. Pour vous donner un exemple, le département de français a le même budget de bibliothèque que le département d'études classiques, c'est-à-dire latin-grec ; ils doivent avoir 30 étudiants, nous en avons 150. Le problème de la carrière à l'Université fonctionne au nombre d'articles publiés ; comme les gens sont bousculés, ils publient n'importe quoi ; on ne leur laisse pas le temps de réfléchir à des recherches au long cours. Les Américains en ont conscience et commencent à se réveiller. Dans combien de temps nous réveillerons-nous dans les universités israéliennes ? Pour monter en

grade, on ne discute pas de la qualité des articles, mais d'abord du nombre. D'où la tentation de publier des variations, ou de développer dans deux articles différents deux idées qui n'auraient donné lieu qu'à un unique article ailleurs. En France, l'Université ne fonctionne pas sur ce modèle, d'où des réflexions plus approfondies. Ce n'est pas seulement un problème de langue. D'un autre côté, on a du mal à publier en France, on est marginalisés. Par exemple, si une revue annonce un numéro spécial et que l'on propose quelque chose, le numéro est déjà bouclé. Quelques personnes arrivent à percer, mais la masse est marginalisée (Entretien avec le Dr. Judith Kauffmann, Département de français, Université Bar-Ilan, 13.7.1994).

Il est plus facile d'être reçu en Israël comme enseignant si vous venez d'une université anglo-saxonne. Autrefois c'était Oxford ou Cambridge, dernièrement c'est davantage les États-Unis. Avec un doctorat français, par le biais de la France, c'est beaucoup plus difficile. Je parle là plutôt des sciences humaines ; je ne connais pas la situation pour les sciences "dures". Là, je pense que l'on fait une différence entre l'Angleterre et les États-Unis.

À la base, l'Université hébraïque fonctionnait sur le modèle allemand. En Allemagne, il existe une véritable tradition de respect envers l'intelligence. La France n'a pas grand place dans les modèles universitaires, sauf peut-être en histoire, à cause de l'image de l'École des Annales. Encore que ce ne soit pas vécu comme totalement lié à la France. Il s'agit plutôt du poids des Annales dans l'historiographie mondiale, et du passage des Annales ou post-Annales par les États-Unis.

Le post-modernisme est très à la mode en Israël. Cependant, c'est un réel problème pour un enseignant dont les étudiants voudraient se spécialiser en histoire européenne, de les diriger vers la France. Il sera tenté de les orienter vers l'Allemagne, car, là, il sait qu'il existe des bourses. L'Allemagne les distribue avec une grande générosité. Ils investissent peut-être en raison de leur culpabilité vis-à-vis de la Shoah. Mes assistants de recherche, même ceux qui connaissent un peu le français ne vont pas se spécialiser sur la France, car ils savent qu'ils ne recevront aucune aide réelle.

Ce fonctionnement de la diplomatie française m'étonne beaucoup. Investir dans des bourses en Syrie, en Jordanie, en Égypte est très important pour la France. Mais pourquoi couper ou réduire les bourses pour Israël. Les bourses de doctorat pour trois, quatre ans n'existent pas. Elles ne sont que pour trois mois. Je conseille bien sûr à mes étudiants de prendre ces malheureux trois mois, au moins pour perfectionner un peu la langue, ou amasser des matériaux, mais pour préparer la relève des vingt prochaines années, ça ne marchera pas. Il y aura une présence anglo-saxonne et une présence allemande à l'Université, mais il n'existera plus de présence française.

Jusqu'à maintenant, on a encore un peu profité d'une certaine immigration juive, mais je ne suis pas sûr que ce phénomène continuera. Tout le pays, lors de la création de l'État et après, a profité du capital européen, mais il commence à

s'épuiser. C'est une pure question de logique : un intellectuel qui est vraiment quelqu'un d'important dans le paysage universitaire ou intellectuel français, n'a, *a priori*, pas grande raison de faire son *alyah*. C'est triste de penser que le seul espoir de renouveler vraiment la culture française ici serait une vague d'antisémitisme qui fasse venir les juifs français. Bien sûr, c'est une boutade.

L'étudiant israélien choisira soit le monde anglo-saxon à cause du niveau linguistique atteint en arrivant à l'Université, soit le monde allemand, en raison des facilités financières offertes par le gouvernement allemand. La France doit être consciente de cette situation parce qu'elle est en train de perdre tous ses points d'appui, ses points forts dans l'Université, bien sûr, mais aussi dans les médias. Si on trouve encore dans cette génération des gens, comme Yaron London par exemple, avec une sensibilité culturelle pro-française, ça ne durera pas. Que la France n'investisse pas en Israël parce qu'Israël n'est pas un pays en voie de développement, c'est juste d'un point de vue social et politique, mais c'est stupide d'un point de vue plus général, de l'intérêt de la France (Entretien Shlomo Sand, *ibid.*).

Culture française ou culture américaine à l'Université : savoir versus savoir-faire ?

« Les conditions de la promotion sociale ont changé : il est moins important que par le passé de faire preuve de goût et de raffinement. C'est à l'efficacité que se mesure le progrès. L'usage du français a donc reculé au profit de l'anglais. Et la culture américaine, qui ignore l'opposition classique entre versant élitaire et versant populaire, mais a été la première à se structurer comme culture de masse, est devenue plus séduisante. » (*La France dans le monde*, sous la direction de Gabriel WACKERMANN, Paris : Nathan, 1992, p. 36). « Le degré d'utilité du français s'abaisse très nettement dès lors qu'il s'agirait de maîtriser cette langue pour avoir accès à des informations d'ordre scientifique et technique. Manifestement, le français n'est pas considéré comme ayant une instrumentalité dans ce domaine. » (*Enquête sur le français*, vol. I, *op. cit.* p. 49).

L'anglais est considéré par les jeunes comme un véhicule d'insertion dans le monde moderne, alors que le français est vu comme un vestige du passé (Zeev Sternhell).

Il est intéressant de remarquer qu'une revue comme *Littérature*, publiée à Paris, donne à l'heure actuelle tous ses résumés en anglais. Il y a 15 ans, en Israël, tous les films étaient sous-titrés automatiquement en hébreu et en français. Voilà un aspect de plus qui montre que la présence du français a diminué dans le paysage culturel israélien (Entretien avec Judith Kaufmann, *ibid.*).

La «façon» française ne se perd pas. Un enseignant ou un chercheur qui possède une approche structuraliste, par exemple, la transmet. Ses étudiants le sentiront. Sa manière de voir les choses de manière systémique, sa recherche du savoir

avant celle du savoir-faire, tout cela reste. De la tradition française au sens profond, telle que je la conçois, les traits restent perceptifs et passent à long terme. L'érudition est quelque chose d'europpéen, pas américain. La manière américaine de faire les choses est très popperienne, très «hypothèses à vérifier». L'aspect positiviste de la science américaine est très important. Quand c'est bien pratiqué, c'est agréable, quand c'est pratiqué de façon bête, c'est très désagréable. Dans le système américain ou israélien, on va former des étudiants avec une bonne base, ils seront presque «reproductibles». Dans le système français, un grand intellectuel n'est pas «reproductible». On exige de lui, à chaque fois, quelque chose de spécifique, un message, une manière d'être. Un professeur c'est une identité bien distinguée, une manière de faire des sciences économiques. Dans le système américain, on peut se contenter d'être un économiste moyen.

Il existe une pluralité de formes des sciences économiques en France, dans la tradition française, une diversité plus importante que parmi les économistes israéliens. Les titres des Israéliens peuvent être diversifiés ; l'un s'occupera d'économie du bien-être, l'autre d'économie de la santé ; mais c'est une économie américaine pour l'essentiel et assez cohérente. Elle est moins à la recherche du savoir que du savoir-faire. En tant que communauté scientifique, les économistes américains ont un degré de professionnalisme plus marqué. C'est moins satisfaisant du point de vue épistémologique. À la fin des années 70, en France, on note une baisse de l'importance de la tradition marxiste qui est quasiment inexistante ici. À côté du *mainstream*, on commence à sentir l'importance de courants alternatifs, les économistes autrichiens, les néo-shumpeteriens, etc. Les sciences économiques vues par les Anglo-Saxons ont une unicité beaucoup plus grande.

Il faut aussi peut-être comprendre la place de l'économiste dans la société israélienne par rapport à celle de l'économiste dans la société française. Le système israélien est dérivé du système américain. L'économiste israélien tient les clés du coffre. Il a une place institutionnelle très importante. Il joue un rôle important dans l'ensemble de l'institution industrielle, politique, au sens des instances de pouvoir, un rôle rempli en France par les Grandes Écoles. Les économistes israéliens sont donc obligés d'être plus «orthodoxes» puisqu'on leur confie la caisse. Ils sont contraints à être moins innovateurs en termes de théories alternatives ; ils sont moins culturels, je dirai même ils sont moins cultivés. Mais ils sont plus dans la pratique, ils sont plus opérationnels.

Une autre dimension n'est pas spécifique à l'économiste. Je pense que dans le système anglo-saxon, l'universitaire donne d'une certaine manière des garanties au système. Il fait partie du système de «gouvernance». Il représente la partie scolaire du système. Tandis qu'en France, les universitaires se conçoivent plutôt comme une espèce d'avant-garde. Le rôle de l'intellectuel dans la société est de hisser le drapeau. C'est un rôle plus gratuit, plus inspiré, parfois moins responsable. Dans la tradition américaine, beaucoup d'universitaires sont liés à l'*establishment*. La plupart des économistes qui sont en poste dans les universités israéliennes sortent des meilleures universités américaines, donc leurs exigences de niveau sont assez élevées. Je pense que les trois-quarts des titres de docteurs en économie sont

donnés aux Israéliens par des universités comme le MIT, Harvard, Berkeley, Princeton, etc. Le propre de la science économique américaine, c'est d'avancer dans la solidité.

Il y a une influence française importante dans l'économie, avec l'école saint-simonienne, la construction de l'économie mathématique qui est française. Les étudiants israéliens ont une culture économique générale beaucoup plus pauvre qu'un étudiant français, mais ils font beaucoup plus d'exercices pratiques. Cela vient peut-être du fait que la société israélienne est liée à l'époque des *haloutzim* et des socialistes, où l'on préférerait la parole courte, immédiate, *strict to business*.

Le système américain est fait d'une grande variété d'institutions dans lesquelles existent aussi des écoles alternatives. Vu la taille et la variété des institutions, il y a aussi de la place, même marginalement, pour des courants non *mainstream*, tandis que dans le système israélien où le nombre d'institutions est beaucoup plus réduit, il y a en tout et pour tout cinq départements, avec 15 ou 20 enseignants à poste permanent, ce qui fait une certaine de personnes, donc une communauté très restreinte. Par sa taille même, elle ne peut entretenir autant de variétés d'approches. Il faut d'abord enseigner les matières essentielles avant les courants alternatifs, les matières complémentaires, sans doute enrichissantes culturellement, mais moins efficaces, en terme de performance. Je ne sais pas si on peut aujourd'hui parler d'une influence forte des sciences économiques françaises. Dire qu'il y aurait un impact français direct me semble beaucoup dire, si ce n'est qu'il y a des écoles françaises qui contribuent à la formation des sciences économiques en général. Les gens ont des contacts avec des économistes français. Il ne s'agit pas d'influence particulière, mais de fertilisation croisée entre des théories économiques spécifiques. Il n'y a pas vraiment un réseau étroit de coopération, mais chacun, dans son domaine connaît ses collègues, certains dans la macroéconomie, d'autres dans la micro, le troisième dans la théorie des jeux ; chacun connaît des partenaires français, les plus connus bien sûr. Il n'y a pas de barrière de langue, car l'essentiel de la communication se fait en anglais. Je pense, mais il s'agit là d'impressions, que dans les sciences humaines la pratique du français est beaucoup plus courante que dans les sciences économiques. Je crois, en économie, que la communication est bonne, et que l'on voit la contribution des économistes français, même si ça ne passe pas directement par la langue. Une école homogène française qui se projetterait dans l'économie israélienne, non ! Les écoles françaises sont appréciées de manière inégale, selon l'optique particulière de la personne ici, elles ne sont pas vues de façon homogène. Depuis la modernisation des sciences économiques en France, c'est-à-dire depuis dix ans environ, la communication est bien meilleure. L'économie est, de toutes manières, une science assez internationale (Entretien avec le Dr. Ehud Zusskovitch, Département d'économie, Université Ben Gourion du Néguev à Beershéva, 20.7.94).

D'autres perspectives peuvent cependant moduler le postulat d'une culture française érudite face à une culture américaine pragmatique :

Il y a un impérialisme anglo-saxon indéniable, alors que la culture française n'a pas moins à proposer. Il existe, en fait, un certain nombre de différences fondamentales entre la définition américaine de l'esprit scientifique, telle qu'elle est véhiculée ici par mes collègues américains, et la définition française. Les Américains, je schématise, pensent que tout ce qui n'est pas théorique n'est pas scientifique. Pour eux, à la limite, on n'a pas besoin de faire passer ses théories à l'épreuve de l'application. Or, c'est justement l'exercice-type que l'on m'a enseigné en khâgne. Bien sûr, nous francophones, comprenons l'importance de la théorie, mais on nous a toujours appris à vérifier, en faisant un va-et-vient entre le texte et la théorie. Cela est vrai également pour la manière d'écrire un article. Si vous écrivez pour une revue américaine, vous devez prendre votre lecteur par la main, du début à la fin. Vous lui dites tout, il n'y a pas de place pour la réflexion personnelle, pour le non-dit, pour la poursuite de la réflexion libre du lecteur. Si vous ne faites pas ça, on vous dira que votre article n'est pas scientifique (Entretien avec Roseline Koren, *ibid.*).

Images de la France à l'Université

Il semble, de manière naturelle, que la culture française soit, à l'université, liée en premier lieu aux départements de français, à l'enseignement qui y est prodigué et à l'image qui s'en dégage : une image faite effectivement d'un certain nombre de stéréotypes, comme la galanterie,

[Molière, dans *Le Sicilien ou l'Amour Peintre*, fait dire à une jeune grecque : L'on doit demeurer d'accord que les Français ont quelque chose en eux de poli, de galant, que n'ont point les autres nations. Noémi HEPP, « La Galanterie », in *Les lieux de mémoire*, III. Les France, 2. Traditions, p. 746]

la gastronomie,
[Pascal ORY « La Gastronomie », in *Les lieux de mémoire*, op. cit. p. 823 : « Il s'agit de conclure métonymiquement, via la suprématie, jugée évidente, de la cuisine française, à la supériorité de la «civilisation» française... »]

la féminité, la mode.

Il suffit, pour se rendre compte de cette image de consulter le programme de l'Université ouverte de Tel-Aviv qui offre cette année un



Paris : mode et féminité.

séminaire sur la culture française aujourd'hui : « La France des années 90 » : La France d'aujourd'hui maintient-elle son niveau d'excellence ? L'art, la politique, la philosophie, la communication, la littérature, la musique répondent-ils à des modèles qui peuvent encore être identifiés comme «français» ? Il s'agit



Dessin inédit

de Henry Moore

1964



1964

Cette récolte a produit :
 167.444 Bordelais et 1/2 B² de 1 à 167.444
 2.580 Magnums de 1 l à 11.258
 37 Grands Formats de 1,5 l à 11.258
 double-magnums, jéroisans, impériaux
 3000 Réserve du Château 'marquises' B.C.
 Co. R.C.

Baron de Rothschild
 Château
 Mouton Rothschild

BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD PROPRIÉTAIRE A PAULLAC
 APPELLATION PAULLAC CONTRÔLÉE
 TOUTE LA RÉCOLTE MISE EN BOUTEILLES AU CHÂTEAU



Dessin inédit

Alberto Burro



1966

Cette récolte a produit :
 148.343 Bordelais et 1/2 B² de 1 à 148.343
 2.202 Magnums de 1 l à 11.202
 33 Grands Formats de 1,5 l à 11.202
 double-magnums, jéroisans, impériaux
 3000 Réserve du Château 'marquises' B.C.
 Co.

Baron de Rothschild
 Château
 Mouton Rothschild

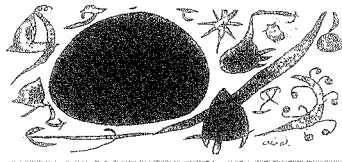
BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD PROPRIÉTAIRE A PAULLAC
 APPELLATION PAULLAC CONTRÔLÉE

Le vin et l'art : Étiquettes de Château Mouton Rothschild ornées d'œuvres d'art contemporaines :

de tenter de définir ce qu'est la «francité»aujourd'hui.

Programme :

- Itinéraires parisiens - l'ancien et le nouveau, Emmanuel Halperin
- La France aujourd'hui, des cathédrales aux droits de l'Homme, Prof. Marcel Dubois
- Le discours de la droite dans la presse française actuelle, Prof. Ruth Amossy
- L'image de la femme française, Alex Anski et Prof. Mikhael Har-Segor
- La génération «perdue» du cinéma français : Bresson, Beneix, Carax, Blier, Serge Ankri
- Les vins français, parfum et goût : quoi de nouveau ?, Hesi Carmel
- Relations entre tradition et technologie dans la cuisine française, Israël Aharoni
- L'architecture parisienne sous François Mitterand, Prof. Ran Shrori
- Cinéma : Ce que les Américains volent aux Français, Nissim Dayan
- La génération X en France, Michel Kishka
- Philosophie et pluralisme en France : Lacan, Foucault et Derrida, Dr. David Gourevitch
- La France : cœur de la musique ethnique, Doubi Lenz
- Lignes actuelles de la mode en France : nouveaux stylistes et nouvelles tendances, Noa Arbel
- Force et faiblesse des intellectuels en France, Dr. Idith Zartal



Joan Miro

de Joan Miro

1969

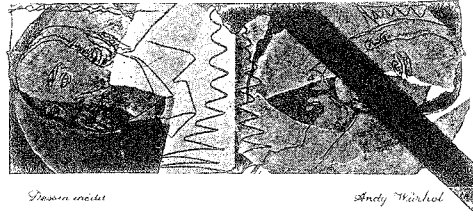


1969

Cette récolte a produit :
 128 960 Bordelaises et 1/2 B² de 1 à 128 960
 1864 Magnums de 1 à 11 1864
 34 Grands Formats de G.F.1 à G.F.34
 dont 6 magnums jéroboams, impériaux
 1110 Réserve de Château marqués R.C.
 G.

Baron de Rothschild
 Château
 Mouton-Rothschild

BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD PROPRIÉTAIRE À PAUILLAC
 APPELLATION PAUILLAC CONTRÔLÉE
 PRODUCE OF FRANCE
 LA RECOLTE MISE EN BOUTEILLES AU CHATEAU



Andy Warhol

Andy Warhol



1975

cette récolte à produit
 221 000 bouteilles bordelaises et demies
 9.245 magnums, jéroboams, impériaux.

Baron de Rothschild
 Château
 Mouton-Rothschild

LE BARON PHILIPPE PROPRIÉTAIRE
 APPELLATION PAUILLAC CONTRÔLÉE
 PRODUCE OF FRANCE
 TOUTE LA RECOLTE MISE EN BOUTEILLES AU CHATEAU

Henri Moore, 1964 ; Pierre Alechinsky, 1966 ; Joan Miro, 1969 ; Andy Warhol, 1975.

Cette identification de la France avec la féminité nous est confirmée, à l'intérieur de l'institution, par une universitaire classique :

En Israël, la seule langue étrangère à laquelle on puisse avoir accès au lycée, c'est le français. La langue des Humanités, c'est le français. L'arabe, c'est l'utile, ce sont les voisins, c'est l'armée pour les garçons, c'est de la géopolitique, donc c'est une utilité pratique. Le français, c'est l'amour. L'image n'a pas tellement changé parce qu'elle n'est pas vraiment liée à la politique, elle est liée à toutes sortes de stéréotypes : la mode, la cuisine, les parfums. Être française, pour une femme, c'est avoir un plus de féminité. Ces valeurs ne sont pas vraiment valorisées dans la société israélienne, ce ne sont pas des valeurs très importantes. La société impose certains choix, de manière inconsciente, aux filles et aux garçons, et je me réfère là à Bourdieu. Toutes les filières des Humanités sont féminines, mais le français l'est encore plus, au carré. Je n'imagine pas que des études d'allemand en France aient des connotations tellement féminines (Entretien avec le Dr. Francine Levy, Département de français, Université Bar-Ilan, 4.8.94).

Ces traits dépassent d'ailleurs les stéréotypes, car ces activités participent vraiment d'une certaine image de l'identité nationale française : la prise au sérieux d'activités jugées ailleurs triviales. « Cette propension s'est manifestée



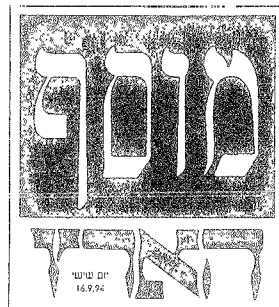
La gastronomie française, timbre

au XX^e siècle dans le rôle moteur qu'a joué la France dans le processus de respectabilisation des « arts mineurs » et de la « culture populaire ». Du cinéma à la bande dessinée, de la *Révolution surréaliste* à *Jazz Hot*, c'est de ce pays qu'est parti ce mouvement qui postule tout à la fois qu'il n'est pas de limite à la conceptualisation et que l'intellect annoblit tout ce qu'il touche. » (Pascal ORY, *op. cit.* p. 850).

La place du français ou de la France à l'Université est assez réduite. Elle est confinée vraiment aux études littéraires. Le travail d'Eliezer Ben-Raphaël est très intéressant, car c'est en tant que sociologue qu'il s'intéresse à la francophonie. Je viens de parler avec un professeur de français, Shlomo Elbaz. Il est intéressé par le fait de redéfinir la région où Israël se trouve : le Moyen-Orient dans un axe méditerranéen. Il s'agirait de donner une nouvelle identité à toute la région, ce qui devrait faciliter les contacts entre pays de la région. Je sais qu'il s'agit d'un axe de la politique française de considérer que la zone méditerranéenne est une zone francophone. Ce qui est particulier pour l'Université, c'est que l'on arrive à maintenir des départements qui n'ont pas vraiment de sens sur le plan financier ou celui du nombre d'étudiants. Ainsi, on maintiendra un département de français, même si l'intérêt pour la langue française baisse, même si la popularité de la France, mère protectrice de la francophonie, se dégrade. Je sais que, dans le monde de la francophonie, on se force à distinguer entre ce qui est francophonie française et francophonie générale. L'image dans l'Université va de pair avec l'image générale de la France, plus que mitigée, dans la société israélienne. L'espoir, au niveau de l'Université, est donc de promouvoir cette nouvelle image de la francophonie totalement détachée du colonialisme de l'après-guerre, pour atteindre un niveau de l'universel, qui ne serait pas dirigé exclusivement par la France, une sorte d'Internationale de la francophonie (Entretien avec le Prof. Miles, Institut Truman, Université hébraïque de Jérusalem, 7.7.94).

Un reproche souvent exprimé pourrait être le caractère quelque peu provincial de la culture française, telle qu'elle est diffusée à l'Université, encore que cette image semble, cependant, s'être modifiée ces dernières années.

Lorsque je suis arrivé en Israël, il y a vingt-cinq ans, la culture française, à l'Université, était essentiellement représentée par le département de français qui transmettait une approche extrêmement conservatrice et traditionnelle de la littérature. C'était l'Université française du début du siècle. [...] Et puis, avec le



לאן נעלמה התרבות הצרפתית?



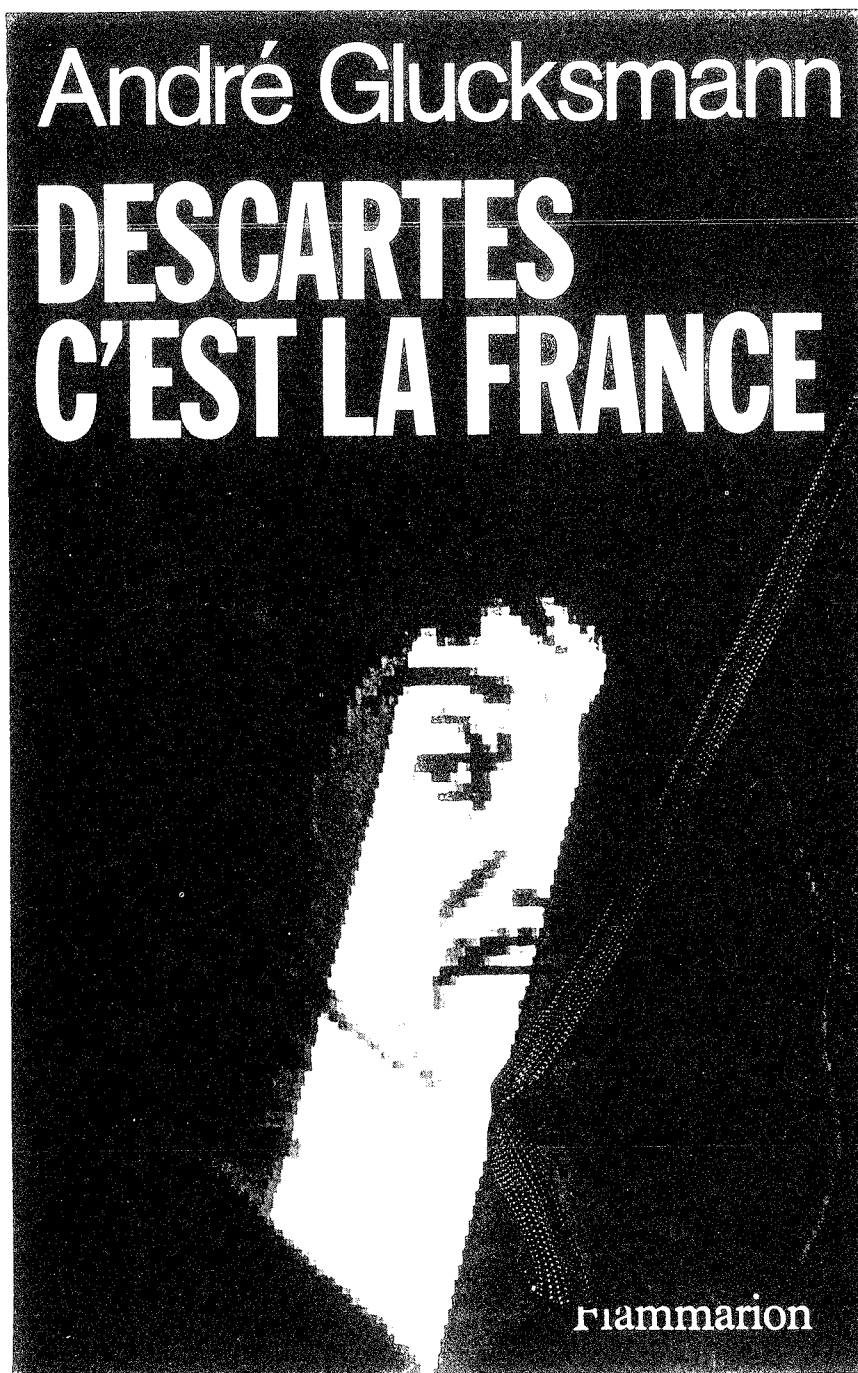
Page de couverture du supplément de vendredi du quotidien Ha-Aretz du 16.9.94.
Où a disparu la culture française ?

temps, le personnel s'est renouvelé, et le renouvellement des études françaises et littéraires en France et dans le monde s'est fait sentir. Il y a eu des gens plus jeunes, plus ouverts et qui ont introduit de nouvelles méthodes ; cela n'a pas été sans mal. [...] Cependant, lorsqu'il s'agit, dans la Faculté des Lettres, lors d'une commission de nomination, de trouver des universitaires, des littéraires francophones, c'est une tâche difficile. C'est peut-être un jugement un peu sévère, mais je dirai que la culture française à l'Université de Jérusalem est très « provinciale ». Les professeurs français invités pendant ces vingt dernières années étaient en général de vieux professeurs de province qui venaient en Orient, qui venaient dans les colonies. Ils faisaient des exposés assez paternalistes, ils parlaient à des colonisés. Maintenant les choses vont mieux sur ce plan-là. Les relations qui se nouent sont toutefois plus inter-personnelles qu'institutionnelles (Entretien avec le Prof. S. Moses, Université hébraïque de Jérusalem, 10.6.94).

Le déclin du français, qui semble une évidence peu discutée, est souvent lié au problème de l'apprentissage de la langue, difficulté principale dont les causes seraient à rechercher en amont de la structure :

L'enseignement du français c'est d'abord un problème de qualité des maîtres et ensuite la possibilité de continuer après le secondaire. Il y a un problème de langue. Quand on présente un film français sans traduction, une conférence ou un colloque, on a l'impression souvent d'avoir en face de soi un public d'anciens combattants. Même les enfants des familles francophones n'ont du français qu'une approche négligeable, comme les Polonais, les Hongrois ou les Bulgares. Le français n'est pas une langue importante pour ces jeunes. Je me bats souvent avec des étudiants dont les parents sont originaires du Maroc ou d'autres pays d'Afrique du Nord pour qu'ils préservent la langue française. Ils l'ont dans les oreilles, mais ce n'est pas du français, c'est du « petit nègre » (Entretien avec Zeev Sternhell, *ibid.*).

Chaque université possède son histoire particulière. Le département de français de l'Université hébraïque a été fondé par des Roumains, ce qui a eu toutes sortes de conséquences à long terme qui ne relèvent que de la politique universitaire interne. Il y a ensuite un autre facteur, celui de l'évolution générale intellectuelle de l'Université qui se tourne vers le monde anglo-saxon et les États-Unis. Parlant de l'évolution actuelle concernant le français, la situation est un peu plus critique à l'Université hébraïque qu'à Tel Aviv, où il y a plus de lycées où le français est enseigné. Dans les années 70, il y avait 500 étudiants dans le département. Il y a eu une chute libre, liée à la politique française. Il y a eu aussi des problèmes à l'intérieur du département et une brusque extension des universités. Le boum économique et démographique des universités s'est résorbé assez rapidement. Autrefois, on pouvait présenter le français comme première langue, rédiger en français, écrire ses bibliographies en français. Puis, les enseignants se sont rendus compte que s'ils n'exigeaient pas l'anglais, les étudiants ne suivaient pas. C'était une manière de



Couverture de l'ouvrage d'André Glucksmann, Descartes c'est la France, paru en 1987.

retirer le français des programmes. Un autre aspect est celui des bourses. Le gouvernement français a trouvé bon de faire des économies sur les bourses ; or, c'est essentiel. Concernant les débouchés, il est vrai que le département de français est en perte de vitesse. Tout se tient : l'enseignement s'affaiblit dans les lycées, donc les étudiants arrivent avec un bagage de moins en moins solide et le gros de l'enseignement porte sur la langue. En fin de licence, les étudiants parlent à peu près français, mais le niveau intellectuel est très faible. J'ai donc essayé de trancher ce dilemme en orientant mon enseignement vers une approche intellectuelle. Je préfère qu'un étudiant israélien renonce, à long terme, à une connaissance active de la langue, mais que l'accès au contenu soit renforcé. Mais tout est encore en mutation et pour l'instant les étudiants sont déçus, car ils n'ont ni l'un ni l'autre. En plus, il n'y a pas de débouchés. Les très bons étudiants ne restent pas (Entretien avec Betty Rojtman, *ibid.*).

Certains traits de la culture française font cependant son originalité profonde et constituent un précieux apport aux enseignements universitaires. Ces traits ont été relevés tant dans les questionnaires — Pensée cartésienne, rigueur du raisonnement rationaliste, alliance de la théorie et de la pratique (interaction). Art de l'explication de texte (Roselyne Koren) — que dans les entretiens. Ils ne démentent pas une certaine ambition de la France de créer la mythologie du XX^e siècle, que ce soit à travers l'existentialisme des années 40, avec Sartre et Camus, le structuralisme de Claude Lévi-Strauss et de Barthes, l'épistémologie culturelle de Michel Foucault, le déconstructivisme de Derrida, le post-freudisme de Lacan et le néo-marxisme de Louis Althusser.

Il y a quand même des qualités typiquement françaises, même au niveau didactique, des notions que les étudiants ont cueillies dans leurs cours d'anglais ou de théorie de la littérature et qu'on leur a servies toutes prêtes : le signifiant, le signe, la structure, le sujet. Ils sont arrivés chez moi en pensant recevoir un enseignement qui redoublerait ce qu'ils avaient déjà appris. J'ai commencé par leur dire que les choses s'inventaient en France mais se systématisaient et se commercialisaient en Amérique. J'essaye toujours de montrer que la manière française de « connaître » est différente de l'américaine. Un étudiant m'a dit : « Je suis à l'Université depuis trois ans. On m'a rempli des tiroirs avec ce qu'il faut savoir. Vous avez pris tous ces tiroirs et vous les avez retournés ». À force de décortiquer des textes, des expressions, je crois avoir sensibilisé les étudiants, même ceux de tradition anglaise, à la rhétorique française, au goût de la langue. On a travaillé sur Barthes (Entretien avec Betty Rojtman, *ibid.*).

Lors de la distribution des diplômes de fin d'année, étaient présents le recteur, un Israélien sabra, et le doyen, Américain ou Australien, en tout cas anglo-saxon. Quelles furent les références culturelles de leurs discours ? Le recteur, mathématicien, a cité Descartes à trois reprises, et le rationalisme, alors même qu'il ne connaît pas un mot de français. Quant au doyen, dans une tentative de définir la vocation d'une Faculté des Lettres dans une université Israélienne, il s'est référé plus d'une fois à Montaigne et à son scepticisme. C'est ce qui a été dit dans des discours en hébreu. Mais de là à valoriser la culture française, à lire en langue originale, à assister à nos colloques et à faire l'effort de venir nous écouter lorsque nous donnons des conférences, non. Nous faisons l'effort d'écouter nos collègues du département d'anglais, mais la réciproque n'existe pas. En linguistique, la plupart sont restés aux théories de Chomsky. Ils n'ont pas encore découvert que la langue servait aussi à communiquer avec autrui et que ce n'est pas seulement le miroir de l'esprit (Entretien avec Roseline Koren, *ibid.*).

FORCE ET VERTU

LA FRANCI

CONSTITUTION FRANÇAISE
DROITS DE L'HOMME
ET
DU CITOYEN

I.
ARTICLE PREMIER.
Les hommes naissent & demeurent
libres & égaux en droits; les distinctions
sociales ne peuvent être fondées que sur
l'utilité commune.

II.
Le but de toute association politique
est la conservation des droits naturels &
imprescriptibles de l'homme: ces droits
sont la liberté, la propriété, la sûreté,
& la résistance à l'oppression.

III.
Le principe de toute souveraineté réside
essentiellement dans la nation.

IV.
La liberté consiste à pouvoir faire tout
ce qui ne nuit pas à autrui.

V.
La loi ne le droit de défendre que les
actions nuisibles à la société.

VI.
La loi est l'expression de la volonté
générale; tous les citoyens ont droit de
concourir personnellement, ou par leurs
représentans, à la formation.

VII.
Nul homme ne peut être accusé, ar-
rêté, ni détenu, que dans les cas déter-
minés par la loi, & selon les formes pré-
citées.

VIII.
La loi ne doit établir que des peines
strictement & évidemment nécessaires &
nul ne peut être tenu à une vertu d'une
loi établie.

IX.
Tout homme étant présumé innocent
jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable,
s'il est jugé indispensable de l'arrêter.

X.
Nul ne s'ait être inquiété pour ses opi-
nions, mêmes religieuses, pourvu que leur
manifestation ne trouble pas l'ordre pu-
blic établi par la loi.

XI.
La libre communication des pensées
& des opinions est un des droits les plus
précieux de l'homme: tout citoyen peut
donc parler, écrire, imprimer librement.

XII.
La garantie des droits de l'homme &
du citoyen nécessite une force publique:
cette force est donc instituée pour l'avant-
age de tous.

XIII.
Pour l'entretien de la force publique
& pour les dépenses d'administration,
une contribution commune est indispen-
sable; elle doit être également répartie
entre tous les citoyens.

XIV.
Les citoyens ont le droit de constater
par eux-mêmes ou par leurs représentans
la nécessité de la contribution publique de
la consentir librement.

XV.
La société a le droit de surveiller
compte à tout agent public de son ad-
ministration.

XVI.
Toute société dans laquelle la garan-
tie des droits n'est pas assurée, ni la sépa-
ration des pouvoirs déterminée, n'a point
de constitution.

XVII.
Les propriétés étant un droit inviola-
ble & sacré, nul ne peut en être privé.

AORLEANS

CHEZ LETOURMI

DEDIE AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANCAIS.

Les droits de l'homme et du citoyen.

La France à l'Université : mémoires croisées.

Il n'est pas abusif de dire, avec le Prof. David Vital, que « beaucoup de choses commencent en France ». Un certain nombre d'événements fondateurs et centraux croisent ainsi les mémoires de la France et celles d'Israël. Ce sont ces mêmes événements qui nous semblent former l'arrière-plan de cette image que nous tentons de faire surgir ici.

La Révolution française, tout d'abord, dont l'influence décisive sur l'évolution philosophique, sociale et politique, a de beaucoup dépassé les frontières de l'Hexagone, a bien des fois été citée. Théodore Reinach estimait d'ailleurs que « tout juif d'aujourd'hui, ayant de la mémoire et du cœur, a pour seconde patrie morale la France de 1791 » (*Histoire des Israélites depuis l'époque de leur dispersion jusqu'à nos jours*, Paris, Hachette, 1885, p. 325).

La France est un héritage culturel extraordinaire, avec une histoire nationale



Case d'un jeu de l'oie d'époque révolutionnaire, vers 1790.

complexe et intéressante comme il y en a peu au monde. Un pays dont la contribution, à partir de la Révolution française, est de tout premier plan. La Révolution française, c'est la plus grande révolution de tous les temps (Entretien avec Zeev Sternhell, *ibid.*).



La Dégradation, gravure de Méaulle d'après Lionel Royer, parue dans *Le Journal illustré*, 6 janvier 1895.

L'Affaire Dreyfus ensuite, dont cette année voit le centenaire et qui est le sujet d'au moins trois colloques internationaux. Pierre Birnbaum écrit par ailleurs à son propos qu'elle reste dans la mémoire des juifs de France « le symbole même de la précarité toujours imaginable de leur statut de citoyen » (Pierre BIRNBAUM, *op cit.* p. 590). L'actualité de l'Affaire apparaît dans les programmes de deux de ces colloques qui y ont été consacrés et que nous reproduisons ici.

Le premier a eu lieu les 21 et 22 mars 1994, dans le cadre de l'École d'histoire de l'Université de Tel-Aviv : « L'Affaire Dreyfus : cent ans de nationalisme, sécurité nationale et droits de l'homme. »

Parmi les thèmes abordés, l'importance de l'Affaire Dreyfus dans l'histoire et l'historiographie juive, sioniste et israélienne (Y. Cohen) ; l'impact de l'Affaire sur la naissance du sionisme politique (Prof. Robert Wistrich) ; la critique de l'utilisation analogique de l'Affaire dans l'histoire israélienne (Yaacov Shavit).

Dans le cadre d'une table ronde, ont été traitées les perspectives élargies dans la logique de cette réflexion, et notamment la question de savoir jusqu'où la sécurité nationale peut-elle repousser les droits de l'homme, hier et aujourd'hui (Source : *Yedion, Ha Hevra Ha historit Ha israelit, Tamouz Tachnad, July 1994*).

Le second, qui s'est déroulé du 6 au 10 novembre 1994, à l'Institut Truman de l'Université hébraïque de Jérusalem, fut d'ailleurs mené, pour une large part, en français :

Dimanche 6 novembre

Meir SHAMGAR, Président de la Cour suprême d'Israël, L'indépendance de la justice comme fondement de la démocratie.

Zeev STERNHELL (Université hébraïque), L'Affaire Dreyfus, signe avant-coureur des crises idéologiques du XX^e siècle.

Lundi 7 novembre

Jean-Denis BREDIN (de l'Académie française), 1894-1994 : la société française au miroir de l'Affaire Dreyfus.

Maurice AGULHON (Collège de France), L'idée de République dans le déroulement de l'Affaire Dreyfus.

Claude KLEIN (Université hébraïque), Droits de l'Homme et raison d'État.

Pierre BIRNBAUM (Université Paris I), Les sociologues français et l'Affaire Dreyfus.

Roger GRIFFIN (Oxford Brookes University), The Dreyfus Affair as a «Mythical» Event.



כינוס בין-לאומי
לציון מאה שנה
לפרשת
דרייפוס
ג'ד' בכסלו תשנ"ה
6-10 בנובמבר, 1994

**COLLOQUE
INTERNATIONAL:
L'AFFAIRE
DREYFUS
CENT ANS APRES
INTERNATIONAL
CONFERENCE
100 YEARS
AFTER THE
DREYFUS AFFAIR**

6-10 November, 1994

Robert WISTRICH (Hebrew University), Three Dreyfusard Heroes : Lazare, Clémenceau, Zola.

Avner BEN-AMOS (Tel Aviv University), The «Pantheonization» of Emile Zola : Between *Mystique* and *Politique*.

Mardi 8 novembre

Henri ROUSSO (CNRS, Paris), L'Affaire durant les années noires : tradition et mémoire.

Jean-François SIRINELLI (Université Lille III), Les intellectuels français et la guerre d'Algérie : une nouvelle Affaire Dreyfus ?

Michel WIEVIORKA (EHESS, Paris), De l'Affaire Dreyfus à «l'affaire» du foulard islamiste : les intellectuels français, la nation et l'altérité.

Pier-Giorgio ZUNINO (Université de Turin), Du Libéralisme au Totalitarisme : Vilfredo Pareto entre l'Affaire Dreyfus et le fascisme.

Michael MARRUS (University of Toronto), Hannah Arendt and the Dreyfus Affair.

Mercredi 9 novembre

Susan Rubin SULEIMAN (Harvard University), Between Documentary and Pulp Fiction : Representations of the Affair in the 1930's.

David CAROLL (University of California, Irvine), The Aestheticizing of the Politics of the Dreyfus Affair : The Paradoxical Legacy of Charles Péguy.

Antoine COMPAGNON (Columbia University), Le retour d'Amérique de Ferdinand Brunetière.

Elishava ROSEN (Université de Tel-Aviv), Proust et l'Affaire Dreyfus.

Philip NORD (Princeton University), The New Painting and the Dreyfus Affair.

Ruth KATZ (Université hébraïque), Opera and Politics in 19th Century France.

Patricia LEIGHTEN (University of Delaware), Modernism, Antimilitarism and the Legacy of the Dreyfus Affair.

Mark ANTLIFF (The Johns Hopkins University), The Visual Culture of Anarchist Antisemitism in Avant-Guerre France.

Jeudi 10 novembre

Marc ANGENOT (Mc Gill University), L'Affaire avant l'Affaire : les Juifs, l'espionnage et l'armée dans le discours social entre 1886 et 1894.

Michel ABITBOL (Université hébraïque), L'Affaire Dreyfus et la montée de l'antisémitisme colonial en Algérie.

Yirmiyahu YOVEL (Université hébraïque), The Philosophical Image of Judaism from Hegel to Nietzsche.

Marcel THOMAS (Bibliothèque Nationale, Paris), Esterhazy et les Juifs.

Michael GRAETZ (Université hébraïque), Le poids de l'Affaire dans l'histoire du sionisme.

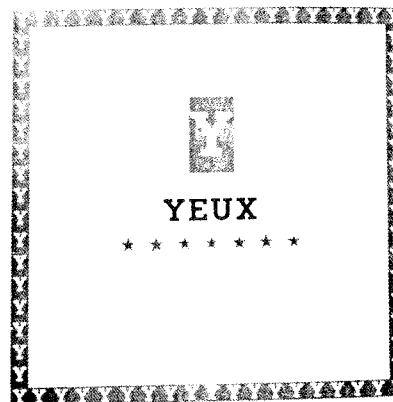
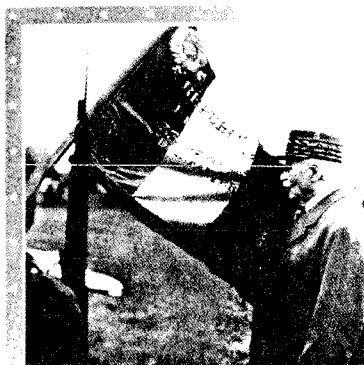
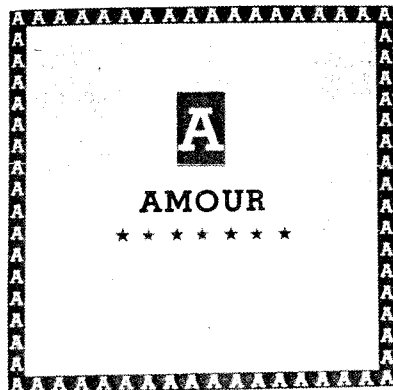
Le troisième thème, qui travaille ainsi les mémoires latentes des deux pays est Vichy, période pour laquelle, comme l'écrit Pierre Birnbaum, « il a fallu attendre les travaux d'historiens francs-tireurs ou étrangers, au début des années 60, pour que les responsabilités proprement françaises, dans la persécution, l'exclusion, le martyre de plus de 70 000 Français juifs commencent de travailler la conscience publique. » (Pierre BIRNBAUM, *op. cit.* p. 594).

Du côté des champs de recherche, l'histoire est une discipline pour laquelle le passage par la France est un incontournable : de Myriam Yardeni à Zeev Sternhell, en passant par Claude Gandelman ou Shlomo Sand, tous ont évoqué l'École des Annales :

La France n'a pas grande place dans les modèles universitaires, sauf peut-être en histoire, à cause de l'image de l'École des Annales. Encore que ce ne soit pas vécu comme totalement lié à la France. Il s'agit plutôt du poids des Annales dans l'historiographie mondiale, et du passage des Annales ou post-Annales par les États-Unis. Le post-modernisme est très à la mode en Israël. Prenez le phénomène Derrida, Lyotard ou Bourdieu. Tout ça prend une certaine valeur à cause du poids que ces auteurs français ont aux États-Unis. J'ai été très étonné de voir des gens qui ne savent pas un mot de français et qui connaissent très bien le dernier ouvrage de Lyotard, à cause de cette mode du post-modernisme aux États-Unis. Derrida a fait son apparition, il y a quelques semaines, dans le supplément littéraire du journal *Ha-aretz*, qui est le journal des intellectuels, mais via les États-Unis. Maintenant c'est chic de connaître Derrida dans les universités et les milieux intellectuels en général. C'est par ce biais qu'on peut dire qu'il y a un certain retour de la culture française dans les milieux universitaires israéliens. Dans les départements d'histoire et de littérature générale à l'Université de Tel Aviv, il y a un courant entier qui s'est constitué autour de certains textes de Bourdieu. J'ai vu des articles déjà traduits, mais on manque d'argent pour les publier. Moi-même, j'utilise Bourdieu dans certains discours historiographiques sur les intellectuels, puisque je travaille entre autres sur les intellectuels. Tous mes élèves connaissent le nom de Bourdieu et ils ont tous lu un article de Bourdieu, bien qu'il ne soit pas historien. De la même manière, des philosophes venant des États-Unis, sans liens particuliers avec la France, ont suscité des intérêts pour des courants philosophiques post-structuralistes (Entretien avec Shlomo Sand).

Pour un historien professionnel, pour les politicologues qui ont à voir avec la France, l'École des Annales est incontournable. Tout le monde sait par ailleurs que le post-modernisme littéraire a eu ses origines en France. Avec Derrida, le structuralisme, le post-structuralisme, il ne fait aucun doute que la contribution française aux débats intellectuels de notre temps est tout à fait essentielle. Mais

pour les Israéliens pour lesquels le français n'est pas une langue d'accès facile, tout cela se lit en anglais. Lévi-Strauss, Derrida, tous ont été traduits. Je ne suis pas un fanatique du post-modernisme, mais il faut reconnaître que c'est un débat fondamental. Dans dix ans, ce sera sans doute autre chose, mais dans les années 60, par exemple, le marxisme c'était Althusser. Il existe en fait une présence française que tout le monde n'identifie pas obligatoirement à la France. Lévi-Strauss n'est plus français, c'est une école universelle. Pour beaucoup d'Israéliens, le fait que l'origine soit française ne joue pas vraiment de rôle, parce que les textes sont lus en anglais, que tout le débat scientifique se fait en anglais, et que beaucoup de choses venues de France sont passées par les États-Unis et reviennent ici de là-bas (Entretien avec Zeev Sternhell, *ibid.*).



Vichy : Trois planches de l'Alphabet du Maréchal, vers 1941.

La culture française dans l'institution

Deux centres universitaires sont consacrés, à Jérusalem, à la diffusion de la culture française. Le plus ancien est la Maison de France, sur le campus de Givat Ram de l'Université hébraïque, dont l'inauguration, le 24 avril 1972, avait été l'occasion d'une petite «Affaire».

L'œuvre était due à l'initiative privée de donateurs et d'organismes de la communauté juive de France et comportait un foyer culturel et un centre d'accueil pouvant loger une centaine d'étudiants. L'événement donna lieu à une importante semaine culturelle au cours de laquelle la Comédie-Française présenta «Les fausses confidences» au nouveau théâtre de Jérusalem. Une importante délégation française était présente. Elle comprenait le Président du Conseil municipal de Paris, le Grand Rabbin de France, le Président du Conseil représentatif des juifs de France, les vice-présidents de l'Alliance israélite universelle et les professeurs Kastler et Raymond Aron.

La France officielle fut absente de cet important événement culturel. Le gouvernement français se fit représenter par un ancien ministre, Louis Joxe, en sa qualité de Président de l'Association des Français à l'étranger, qui présida la délégation française à Jérusalem. Mais aucun membre du gouvernement français ne se déplaça (Samy COHEN, *op. cit.* p. 164). Sa directrice actuelle, Mme Catherine Bengiat, a pu, notamment, déplorer la marginalisation de son institution, qui comporte pourtant pour l'année universitaire en cours 150 étudiants de langue.

Avec la Maison de France, ça a été vraiment un coup de malchance extraordinaire. Elle a été bâtie et a ouvert au moment même où les Sciences Humaines ont déserté ce campus et sont passées au mont Scopus. Si la Maison de France avait été là, au mont Scopus, les choses auraient été différentes. Mais la Maison de France,

cela dit, est un lieu possible d'échanges et de présence française (Entretien avec Michel Abitbol, *ibid.*).

150 personnes, parmi lesquelles des professeurs d'Université, intéressées par la langue française, pour une année et pour la seule Maison de France, c'est un bon signe. Il faudrait pouvoir élargir les intérêts. Une institution comme la Maison de France qui est un organisme israélien francophone, financé par l'Université hébraïque, est en fait ignorée par les organismes officiels français et ceci ressemble à une politique délibérée. Au lieu d'encourager ce potentiel, et je ne parle même pas d'argent, il y a une ignorance systématique. C'est dommage, car nous existons déjà, et nous sommes cependant en voie de disparition. Si les choses ne changent pas, à très brève échéance, la Maison de France fermera ses portes (Intervention de Catherine Bengiat, Rencontre des universitaires francophones de Jérusalem).

L'Université hébraïque de Jérusalem vient d'ouvrir un centre de recherche sur la culture française à vocation interdisciplinaire, le Centre Desmarais. Il se donne pour but d'assurer une meilleure compréhension des modes de pensée de la culture française contemporaine et la reconnaissance de son impact dans les diverses Sciences de l'Homme... Sa directrice le présente :

Le Centre Desmarais est interdisciplinaire. Étant alors directrice du département de français, j'ai essayé d'organiser des rencontres autour de conférenciers en français. Il y a eu un public. C'est vrai qu'il faut vraiment travailler pour le sensibiliser. D'abord parce qu'on est débordés de conférences à l'Université. Mais ce qui me tenait particulièrement à cœur, c'était de montrer que défendre les couleurs françaises ne revenait pas à demander un budget pour un cours supplémentaire sur Montesquieu ou sur Molière. J'ai essayé de dépasser le côté «provincial» du français à l'Université. Je ne sais pas jusqu'où j'ai réussi.

Le Centre est rattaché à la Faculté des sciences humaines. Un mécène canadien, M. Desmarais, a donné à l'Université une somme importante. C'est entre un centre de recherche et un centre culturel. À long terme, il y aura donc des activités qui s'adresseront au public intellectuel francophone et pas strictement au public universitaire, même si le noyau l'est. L'ouverture officielle aura lieu en décembre, avec une conférence de Paul Ricœur, mais on a déjà reçu Julia Kristeva. Les gens sont intéressés : sur 110 formulaires envoyés, on a reçu 70 réponses.

[...] Derrida, c'est comme de la poésie en traduction. Il y a toutes sortes d'effets, de guillemets, de citations implicites, c'est comme si tous les guillemets étaient effacés. Donc, c'est un texte sur un texte qui est lui-même un autre texte et l'on ne sait jamais à quel niveau on se place. Et ça passe à la traduction. Il y a des notions, des répétitions, des codes internes que l'on peut faire passer si on prend le temps, si on ne se contente pas de mettre une étiquette de «déconstruction». J'ai entendu



parler de déconstruction ici, en Israël. Je ne savais pas ce que c'était. J'ai donc lu la littérature en anglais sur le sujet, puisqu'il n'y avait rien en français, et je me suis rendue compte que je connaissais : comme M. Jourdain. Le Centre va fonctionner, mais il faudra qu'il trouve sa place institutionnellement, que l'on arrive à un public de jeunes étudiants (Entretien avec Betty Rojzman, *ibid.*).



Une certaine idée de la France par Michael Mathias Prochtl, 1987.

De quelques opinions et suggestions

Il nous a semblé intéressant et *relevanti* comme disent les Israéliens, de livrer en vrac les opinions, suggestions et critiques qui nous ont été adressées au cours de l'enquête. Nous ne les avons pas classées ; cependant, les thèmes s'entrecroisent et se recourent. Ce qui est reproché, dans l'ensemble, c'est le manque de communication et de diffusion de l'information. Parmi les suggestions pour améliorer cette situation, a émergé l'idée de peut-être moins «s'accrocher» à la langue — tout en sachant à quel point cette préoccupation est typiquement française : Isabelle Landy-Houillon, dans un ouvrage sur les échanges linguistiques entre la France et l'Angleterre aux XVIII^e-XIX^e siècles, cite une remarque peu amène de Bismarck sur l'ambassadeur français que l'on reconnaît à ce signe « qu'il ne parle jamais la langue du pays auprès duquel il est accrédité ». Et d'ajouter que la cause peut-être de cette insuffisance est l'attention exclusive que les Français portent à leur langue, leur souci permanent de « codifier le bon usage », de « contenir le français dans les normes du beau langage ». Le dernier exemple en date, bien sûr, étant le projet de loi relatif à la langue française de Jacques Toubon, dont certains articles représentent un véritable frein tant à la diffusion de découvertes françaises qu'à la signature de contrats de coopération internationale.

Il faudrait accepter de faire passer la «culture» française par d'autres canaux. Michel Abitbol signalait à ce propos que les «États généraux de la langue française» qui se tiennent en ce moment même devraient plutôt s'intituler les «États généraux de la culture française» et Claude Klein présentait un point de vue similaire.

À côté du problème de la langue, il y a celui des liens avec le monde intellectuel français. Il est évident que dans un domaine comme le mien [le droit], nous sommes extrêmement intéressés à développer des contacts avec des universités françaises. Or, il y a là un vrai problème à cause de l'obstacle linguistique qui existe des deux côtés. Si je veux faire venir en Israël un collègue français, celui-ci doit obligatoirement parler anglais. Ce qui fait que nous avons un mal fou à entretenir des relations normales avec la France.

À l'heure actuelle se développent de nombreux contacts avec l'Europe, mais ces contacts doivent se développer dans une langue intelligible pour les deux côtés.

Le résultat est que l'on peut avoir beaucoup plus facilement des contacts avec des juristes des universités allemandes.

Le contact avec la France, ce n'est pas seulement la langue française. Il faudrait peut-être envisager, de part et d'autre, le passage par une langue commune. Je veux bien que ce soit l'anglais, mais... On retrouve ce problème en France même : publier en anglais pour être lu.

Ceci dit, il existe dans les universités israéliennes un très grand intérêt pour la France et pour ce qui se fait en France dans les différentes disciplines. Mais on découvre constamment une difficulté d'approche et de communication qui tient évidemment au problème de la langue.

Je me demande donc s'il ne faudrait pas réfléchir, dans les domaines où l'on veut multiplier des contacts avec la France, autrement qu'en termes exclusifs de langue française (Intervention du Prof. Claude Klein, Faculté de droit, Université hébraïque de Jérusalem, Rencontre des universitaires francophones de Jérusalem, 16.11.94).

La disponibilité du public israélien vis-à-vis de la culture française est réelle et largement répandue. Elle est de style nostalgique, c'est-à-dire qu'elle se cantonne aux années 50-60. Mon idée est qu'il y a un travail à faire de présentation de la culture française aujourd'hui, à faire en hébreu, de manière à sensibiliser l'intelligentsia israélienne et à lui montrer qu'une grande partie de ce qu'elle connaît dans les sciences humaines, que les grands noms, ont pour la plupart leur origine en France, que de même les grands sujets à la mode ont leur origine dans la créativité française.

À partir de cette sensibilisation, de nouvelles motivations pourront naître (Intervention de Betty Rojzman, Rencontre des universitaires francophones de Jérusalem, 16.11.94).

Nous devrions avoir une filière, dans notre département, où nous enseignerions la culture française en hébreu. Ils ont commencé à le faire à Tel-Aviv. Les autorités de la Faculté nous ont donné leur accord de principe, mais pas de crédits (Entretien avec Roseline Koren, *ibid.*).

Le théâtre français n'est pas traduit. Il devrait l'être beaucoup plus... Les films de qualité (recherche) ne sont pas diffusés et c'est tellement dommage (Yehuda Moraly).

La France ne fait pas grand-chose pour diffuser sa langue et sa culture. Depuis la guerre des Six Jours, l'intérêt des Israéliens pour la France baisse (Bluma Finkelstein).

La France devrait avoir un impact qui viendrait contrebalancer l'impact croissant des universités anglo-saxonnes sur l'université israélienne (Joë Friedemann).

Il semble qu'il y ait de plus en plus de demandes pour des cours généraux en hébreu sur la France (Claude Gandelmar).

Un noyau de Français, francophones et francophiles, parviennent à maintenir à bout de bras quelques-unes des valeurs françaises et européennes qui furent notre humanisme. Pour la grande majorité des universitaires, il s'agit de valeurs caduques. L'effort à fournir relève du travail de Sisyphe, mais il en vaut la peine et je souhaite que vous parveniez à mobiliser l'opinion (Jeannine Horowitz).

La légitimité d'existence de la «françosité» au sein de l'université israélienne est de moins en moins facile à faire admettre. La France pourrait avoir un impact si elle bénéficiait d'une présence efficace (subventions, bourses d'étudiants), liée d'abord, hélas, à des budgets adéquats (Judith Kauffmann).

Peut-être serait-il utile d'établir la liste des articles et des livres consacrés à la France dans toutes les disciplines universitaires en Israël, ainsi que la liste des colloques et des congrès. Ces publications et ces activités sont assurément un lieu d'observation privilégié pour toute personne désireuse d'évaluer l'impact et l'image de la France dans l'Université israélienne, hier et aujourd'hui (les coordonnées de chaque publication ou de chaque activité pourraient être suivies d'une brève description et de mots-clés (key-words), ou seulement de mots-clés) (Roselyne Koren).

L'impact de la France sur l'Université israélienne sera tout à fait secondaire si la France n'investit pas dans les universitaires israéliens d'origine française pour le moins. L'impact ne se fait pas à travers des figures, intellectuelles ou politiques, mais à travers des actes. L'initiative de cette *Lettre d'information* est louable (Colette Toutou-Benitah).

J'estime que l'influence française a diminué et que l'impact de la France sur l'Université est minime (Bat-Shéva Albert).

La situation de la culture française en Israël n'est pas brillante et c'est bien dommage (Yaron Harel).

Partant de la constatation faite par Zeev Sternhell que ceux qui représentent les «derniers des mohicans» de la francophonie dans les universités, aujourd'hui, ce sont les boursiers des années 50, on peut souligner que, à maintes reprises, le problème du manque crucial de moyens financiers, en général, et de bourses d'études, en particulier, a été évoqué :

Je crois qu'il faudrait monter une sorte de programme d'échanges. Actuellement, ces échanges sont très sporadiques. Nous avons des années sabbatiques où chacun trouve sa propre niche, en général dans une université étrangère. Aujourd'hui la communication est très simple, par fax, par ordinateur. On peut travailler et publier avec des collègues de l'étranger. Ce qui était compliqué il y a encore dix ans est aujourd'hui très facile. Dans les sciences sociales en général, le travail de groupe est très agréable. M. Jacq m'a promis de me faire parvenir un protocole d'accord entre universités. Il a mentionné Bordeaux, il n'est pas nécessaire que ce soit Paris. Ce peut être Strasbourg, Grenoble, Lyon ou Bordeaux. Il faut commencer par des échanges, des visites. Il faut une sorte d'étincelle (Entretien avec David Vital, *ibid.*).

Au niveau des départements de français, pour répandre culture et langue françaises, il faudrait avoir des possibilités financières qui nous permettent d'envoyer nos étudiants en France pour des séjours linguistiques d'un mois ; ce serait une chose très importante, car rien ne peut remplacer ce contact direct. En retour, ça nous permettrait d'être plus exigeants vis-à-vis des étudiants. Si nous arrivions à organiser des colloques de bon niveau, ça nous permettrait de présenter à l'intérieur de nos propres universités une image positive de la France. Autre chose : il y a quelques années, on recevait un budget de 5 000 F des services culturels de l'ambassade pour commander des ouvrages par leurs canaux. Ceci a été supprimé en même temps que les bourses et c'est tout à fait dommage. Au moment de la chute du mur de Berlin, on a eu l'impression que soudain tout était tourné vers l'Europe de l'Est. On nous a dit que c'était une région prioritaire et qu'ici il n'y avait plus d'argent, ni pour les livres, ni pour les bourses. Cette année, pourtant, on a eu droit à 2 000 ou 3 000 F pour l'achat de livres. Ça a donc l'air de revenir tout doucement (Entretien avec Judith Kaufmann, *ibid.*).

Le gouvernement français a trouvé bon de faire des économies sur les bourses ; or, c'est essentiel. Il y a deux types de bourses. Ils ont d'abord supprimé les bourses de courte durée. La semaine dernière, un étudiant est venu. Il a terminé son M.A. ; il commence un doctorat. Il est assistant au département de littérature comparée. Il est brillant. On lui a dit qu'il était inutile de s'adresser aux services culturels. Pourtant, cet étudiant est de ceux qui formeront le futur corps enseignant de l'Université. Ces mêmes étudiants qui se heurtent à une porte close à l'ambassade de France sont récupérés, principalement par les Allemands. Ceux qui ne s'orientent pas vers les études d'anglais doivent choisir entre français et allemand comme

culture européenne. J'ai essayé d'encourager une autre étudiante, également brillante, à passer un an ou deux en France. On lui a dit qu'elle n'avait pas la moindre chance d'espérer quoi que ce soit de l'ambassade de France. Elle est donc partie passer un an en Allemagne et elle deviendra professeur d'allemand. C'est typique. Un collègue est parti à Oxford. Il comprend le français et adore la culture française. Il est, à Jérusalem, le spécialiste de Derrida. Je lui ai demandé pourquoi il n'avait pas fait son doctorat en France. C'est très simple, m'a-t-il répondu, je n'ai pas reçu de bourse, je suis parti à Oxford. Tous ces gens-là seront demain les cadres de l'Université (Entretien avec Betty Rojzman, *ibid.*).

Pour sauver une présence, je ne dis pas une image, de la culture française en Israël, il faudrait que la France se rende compte que sa politique culturelle est catastrophique. Je dis bien politique culturelle, car je ne me mêlerais pas de dire à la France de changer de politique, étant moi-même tellement critique par rapport à la politique israélienne. Il faudrait en fait très peu d'argent. Comment les fonctionnaires du Quai d'Orsay peuvent-ils décider de diminuer des bourses d'étude à un État, même si ce dernier vous est antipathique ? Si j'étais fonctionnaire au Quai d'Orsay, je rédigerais un rapport pour élargir les coopérations et les aides à d'autres domaines que le domaine technologique ; ils doivent bien se rendre compte que l'image culturelle générale est très importante, même pour les relations diplomatiques, même pour les intérêts économiques. Peut-être cet effort a été fait côté palestinien et c'est une bonne chose. Je crois qu'il faut plus investir dans les pays pauvres que dans les pays riches, donc la France doit plus investir chez les Palestiniens que chez les Israéliens (Entretien avec Shlomo Sand, *ibid.*).

Souvent, je me dis que la bataille pour le français est déjà perdue, parce qu'il y a eu une génération de gens nés ici, encore sensibilisés à la francophonie, les parents. Ceux qui nous arrivent sont déjà les petits-enfants, donc il y a eu 20 années de perdues, une génération. Le gros, c'étaient les gens d'Afrique du Nord, toute une population éduquée dans les écoles de l'Alliance israélite universelle, ceux-là et leurs enfants sont perdus. Il y a des choses que la France aurait pu faire et qu'elle n'a pas faites, par exemple, dans une ville comme Ashdod, qui est très francophone, proposer cinq postes de professeurs de français dans des lycées, payés par la France. Quelque chose comme ça aurait tout changé. Ce ne sont pas les professeurs qui manquent, il y en a tant qu'on veut. On aurait subventionné des cours particuliers. L'investissement dans des écoles est ce qui donne certainement les meilleurs résultats (Entretien avec Francine Levy, *ibid.*).

Les étudiants qui décident d'une carrière universitaire ou d'une carrière d'enseignant, surtout dans un pays comme Israël, sont généralement âgés, adultes ; ils ont le plus souvent des familles à entretenir et ils ont besoin d'une bourse. Ces bourses sont indispensables pour des étudiants qui décident par exemple de faire un doctorat. Il se trouve que, depuis quelques années, le nombre de bourses originaires de France pour des doctorats, même en français, va en diminuant, pour des raisons que vous

connaissez mieux que moi. Les bourses sont très limitées, très modestes. Comble de l'ironie, pour faire un doctorat en français, les étudiants doivent passer par la Belgique, la Suisse et bientôt le Canada, par Montréal, pour avoir des bourses d'étude de doctorat.

Je considère pour ma part que la France est une «super-puissance» dans le domaine de l'histoire. Mais vous savez mieux que moi combien les livres français sont chers et très difficiles d'accès. La France ne fait absolument rien pour montrer ses livres, ses publications. J'ai organisé l'an dernier un colloque sur «Histoire et Mémoire». Des éditeurs français sont venus présenter leurs livres. Certains livres avaient été publiés depuis des années et étaient inconnus. Mais pourquoi a-t-il fallu une initiative individuelle pour organiser une telle manifestation. Pourquoi les services culturels français n'offrent-ils pas plus fréquemment, et de façon plus organisée et plus professionnelle, de telles manifestations ? (Entretien avec Michel Abitbol, *ibid.*).

Il y a une limite au nombre de courbettes que je suis prêt à effectuer auprès des services compétents pour obtenir une bourse pour l'un de mes étudiants. Lorsque j'ai besoin de quelque chose pour moi-même, il est vrai que je reçois toute l'aide possible, dans la limite, étroite, des possibilités, c'est-à-dire au mieux un mois. Pendant ce mois-là je travaille de 9 heures du matin à 8 heures du soir, mais même en travaillant comme un forcené, c'est limité ce que l'on peut faire en un mois (Entretien avec Zeev Sternhell, *ibid.*).

Ces dix dernières années, était-ce un problème de personnes, était-ce un problème de politique générale, la France a fait beaucoup plus d'efforts du côté palestinien que du côté israélien. Cela semble avoir changé avec la nouvelle équipe. L'ambassadeur actuel prend très à cœur la défense de la culture française et toute son équipe avec lui travaille d'arrache-pied. Je vous donne un simple exemple. Une jeune arabe chrétienne étudie le français dans notre département. Elle a fait ses études au lycée des Sœurs de Jaffa. Pendant ses études secondaires, elle a reçu plusieurs bourses des services culturels pour se rendre en France. Pendant cette même période, le département de français de l'Université Bar-Ilan n'a pas bénéficié d'une seule bourse. Il est vrai que dès que M. Jean-Claude Jacq est entré en fonctions, les choses ont changé. Nous avons obtenu quatre bourses qui nous ont permis d'envoyer en France quatre étudiants remarquables. Situation que je n'avais pas connue depuis des années (Entretien avec Roseline Koren, *ibid.*).

D'autres critiques récurrentes ont porté sur la difficulté d'accès aux textes en français, que cela soit la conséquence des problèmes budgétaires des bibliothèques universitaires qui suppriment en premier les abonnements aux revues françaises, du manque de librairies françaises de bon niveau dans le pays, du prix des ouvrages en Israël, deux fois et demi le prix français. Certaines suggestions simples ont été énoncées, comme celle demandant à la France d'offrir à la

Bibliothèque nationale de Jérusalem un abonnement à vingt revues françaises importantes, de subventionner la diffusion des ouvrages et périodiques, ou encore, au moins, d'enquêter sur la question du prix exorbitant des ouvrages français sur le marché israélien :

Je vois beaucoup de choses qui pourraient être faites pour améliorer les rapports, comme par exemple faciliter le prêt inter-bibliothèques qui est assez cher. Ça serait très positif que les services culturels puissent nous aider à financer un prêt inter-bibliothèques. De même pour l'achat des ouvrages et des revues en français. Toutes les universités israéliennes ont des difficultés financières énormes, ce qui fait que l'on coupe les crédits pour ce genre d'achats. Les crédits des bibliothèques sont très réduits. La Bibliothèque nationale a des problèmes spécifiques, car elle dépend de l'Université hébraïque, et ils ont coupé dans les budgets d'abonnements. Les revues françaises essentielles ne sont pas là. Quand nous nous plaignons, on nous dit, d'accord, nous comprenons, mais combien de lecteurs avons-nous pour ces revues. L'anglais, c'est la langue universelle, là-dessus tout le monde est d'accord. Les Allemands, eux, financent leurs propres publications. En fait, je ne sais pas si la France finance ou non, mais je crois que non. J'ai eu par exemple toutes les peines du monde à faire abonner la bibliothèque à la revue *Le Débat*, et c'est une des deux ou trois revues essentielles. Or, c'est quand même moins cher de travailler sur des revues françaises à Jérusalem que d'aller les chercher sur place. Ça paraît être des détails, comme disait le général de Gaulle «du vulgaire et du subalterne», mais je crois qu'en fait c'est essentiel. Il faudrait que la Bibliothèque nationale qui est également universitaire puisse acquérir les ouvrages et les revues à des prix spéciaux. Je ne crois pas que ce serait un mauvais investissement pour la France de faire cadeau d'un certain nombre de revues importantes à nos bibliothèques (Entretien avec Zeev Sternhell, *ibid.*).

Dans les deux domaines qui sont les miens, l'histoire et l'Afrique, le livre français est absent. On se trouve quelquefois devant de véritables absurdités. Les éditions *paperback* de Braudel sont plus accessibles et moins chères que les éditions françaises. Il existe un problème de la politique du livre français et aussi un problème de présence. C'est vrai que nos bibliothèques ne sont pas toujours bien achalandées en ouvrages de recherche française. Mais il existe des institutions françaises dans le pays. Le CNRS possède une excellente antenne à Jérusalem. Il me semble évident que l'on pourrait demander la présence, par exemple, de toutes les publications du CNRS dans ce Laboratoire, pour ne pas obliger chercheurs et étudiants à se rendre en France pour avoir accès à la documentation (Intervention de Michel Abitbol, Rencontre des universitaires francophones de Jérusalem, 16.11.94)

Une aide à la traduction des ouvrages des chercheurs français en hébreu serait faire faire, sans l'ombre d'un doute, un bond en avant à la culture française en Israël. Je vous donnerai un exemple pour vous montrer à quel point la traduction est importante. J'ai organisé, avec le professeur Ilan Greilsammer, un colloque sur l'écriture de la presse en France et en Israël. Parmi les conférenciers, il y avait Thomas Ferenczi, le rédacteur en chef du journal *Le Monde*. Comme il y avait une traduction simultanée, la salle n'a pas désemplie. Un vrai dialogue s'est instauré entre les collègues, les étudiants et les journalistes. Ce qui est tout de même primordial, c'est que l'obstacle de la langue soit levé, et pour cela il faut passer par la traduction. Cela coûte cher, mais ce n'est pas la fin du monde. Et les acquis sont sans prix (Entretien avec Roseline Koren, *ibid.*).

Pour dépasser «l'ère du soupçon»

Ces panorama et bilan très succincts nous ont livré une image quelque peu sombre de l'impact de la France dans les milieux universitaires. Comme nous l'avions pressenti dès le début, nous avons eu le sentiment, souvent, de quiproquos, de rendez-vous râtés, sinon de gâchis. Bref, nous sommes restés dans le champ sémantique des relations amoureuses «pour le meilleur et pour le pire». Quelquefois, comme le disait Pierre Birnbaum, les eaux de la Seine (ou de la Loire) et celles du Jourdain (ou du Yarkon) n'ont plus coulé dans le même sens.

Ainsi, au plus fort de la «lune de miel» politique, du côté israélien, l'idéologie sioniste, avec le *mizzug hagalousyot*, faisait de l'abandon de la culture d'origine la condition d'accès à la société israélienne ; du côté français, dans le même temps, aucune politique culturelle cohérente ne s'intéressait à la francophonie israélienne. Lorsque les relations politiques se sont gâtées, c'est alors l'empathie israélienne vis-à-vis de la France qui a profondément souffert.

Par ailleurs, à cette même période, a émergé, en France, le problème de la double allégeance qui jouait sur un certain nombre d'ambigüités entre juif/israélien, antisémite/antisioniste. Ce fut un problème interne au pays, franco-français certes, mais il n'est pas impossible — il s'agit là d'une simple hypothèse — qu'il ait eu des conséquences dans l'approche française vis-à-vis des francophones d'Israël et de la culture française dans le pays. Au contraire des États-Unis, semble-t-il, il existe dans la mentalité française l'idée que, lorsqu'un Français quitte son pays pour aller vivre en Israël, et bien qu'officiellement il ne soit pas déchu de sa nationalité, il n'est plus, «quelque part» comme disent les psychanalystes, tout à fait Français. Le fait qu'il coupe avec sa culture d'origine apparaît donc sinon comme un phénomène normal, du moins comme un choix idéologique respectable. On se souvient à ce propos du lapsus malheureux du Premier ministre de l'époque, Raymond Barre, au lendemain de l'attentat meurtrier de la synagogue Copernic, qui distinguait les victimes juives des «Français innocents».



« Si l'on devait chercher à Dizengoff ou à Ben Yehuda des centres d'échanges culturels comme il y a en au Quartier latin, on ne les trouverait pas » : Simone de Beauvoir aux Deux Magots.

Puisque nous semblons nous trouver à un carrefour de cette rencontre entre nos deux cultures, et comme tout bilan demande, une fois le constat effectué, un travail de la part de chacun des partenaires, il faudra tenter de reconnaître le décalage des structures et des mentalités, puis le dépasser. C'est dans cette perspective que l'enrichissement sera réciproque.

La présence universitaire de la France dans ce pays ne devrait pas se limiter à celle offerte par «l'image de la France», celle d'un pays qui ne s'intéresse pas aux Sciences Humaines, aux Sciences pointues, etc... Ce qui intéresse la France, c'est le français. Or, il y a une tout autre France universitaire, c'est la France de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie, des laboratoires vraiment très pointus, très modernes et très performants, mais cela la France ne le fait pas assez savoir.

Pour les services culturels, la France c'est toujours le ballet français, le cinéma français, la mode française, mais en dehors de la mode il y a autre chose en France. Nous qui visitons souvent la France, qui avons étudié en France, qui avons des contacts qui ne passent pas par les institutions, des contacts directs inter-personnels, nous savons que la France est très mal représentée. C'est dommage. Il y a aussi un autre élément que les Français ignorent. En France, on a une image de l'Université qui n'est généralement pas bonne. Il y a les Grandes Écoles et puis l'Université-«poubelle». En dehors de quelques exceptions, les Bibliothèques universitaires sont toujours vétustes, incomplètes. En France, la vie intellectuelle se passe presque toujours en dehors de l'Université.

Dans un pays comme Israël, de tradition anglo-saxonne, la vie intellectuelle est

localisée à l'Université. On vit à l'Université, on ne travaille pas à l'Université. Vous savez certainement qu'on arrive dans cet endroit à 8h et qu'on quitte le campus très tard; le campus a un sens vraiment réel, c'est un lieu de vie, pas seulement un lieu d'étude ou de rencontre. C'est un centre d'activité intellectuelle et je crois que la France ignore la vie culturelle israélienne. Si l'on devait chercher à Dizengoff ou à Ben Yehuda les centres d'échanges culturels, comme il y en a dans le 6^{me} arrondissement, ou au Quartier latin, on ne les trouverait pas. Les intellectuels sont principalement sur les campus. Donc la présence culturelle française devrait se passer ici sur le campus et non pas ailleurs (Entretien avec Michel Abitbol, *ibid.*).

Il faut cependant souhaiter que l'avenir rende caduc le pronostic peu encourageant de Michel Abitbol :

Il n'y a pas de volonté. C'est ce qui me frappe toujours. Il y a un fossé énorme entre le discours et l'action ; le discours et la volonté. Les Belges ne parlent pas de francophonie, ni les Suisses. Mais sur le plan de l'action, ils sont plus efficaces. En France, on parle beaucoup de francophonie, mais on ne fait pas grand-chose de concret. Mais peut-être la France a-t-elle des choix géo-politiques plus importants ? La francophonie, vaut-il mieux la développer dans des pays comme l'Algérie ? Regardez ce qui s'y passe. On pourrait prouver que le nombre de francophones en Israël est probablement parmi les plus élevés de tous les pays du bassin méditerranéen. On voit bien que c'est la politique qui prime.

C'est vrai que l'on n'a pas besoin de la culture française en Israël comme les Palestiniens peuvent en avoir besoin. Je pense franchement que nous pouvons nous passer du rayonnement de la France. Mais la France, elle, a intérêt à être présente. Le monde universitaire israélien est très lié au monde anglo-saxon. Nous, universitaires israéliens de culture française, représentons par notre savoir français, d'une certaine façon, la France. Lorsque nous sommes invités à des colloques aux États-Unis ou ailleurs, nous sommes un élément multiplicateur de l'influence française. C'est tout à fait dans l'intérêt de la France. Nous sommes un bon interface. Donc c'est un potentiel gâché, non utilisé. C'est vraiment du gaspillage.

Tout ceux qui viennent de France, ceux qui pensent même un brin de seconde à cette question, arrivent aux mêmes conclusions, à quelques nuances près. Le problème avec la France, c'est elle-même. Ce ne sont pas les autres (Entretien avec Michel Abitbol, *ibid.*).

Reconnaître l'autre, être reconnu et se reconnaître soi-même, c'est dans cette vaste mais combien passionnante optique qu'il faut se mettre au travail, en sorte que les idées et vœux exprimés ici ne restent pas lettre morte.

Index des universitaires francophones

Abitbol Michel, Institut du judaïsme contemporain, Université hébraïque de Jérusalem.

Abraham Ada, École d'éducation, Université hébraïque de Jérusalem.

Ackselrod Solange, Université de Tel-Aviv.

Adler Israël, Centre de musique juive, Université hébraïque de Jérusalem.

Adler Sylvia, Département de français, Université de Tel-Aviv.

Agmon Shmuel, Département de mathématiques, Université hébraïque de Jérusalem.

Albert Batsheva, Département d'histoire générale, Université Bar-Ilan.

Alcoloumbre Dr., Département de littérature comparée, Université Bar-Ilan.

Alpay Daniel, Département de mathématiques, Université Ben Gourion du Néguev.

Amado Levy Valensi Éliane, Département de philosophie, Université hébraïque de Jérusalem.

Amir Dan, recteur, Université de Tel-Aviv.

Amit Moshe, Histoire, Université hébraïque de Jérusalem.

Amossy Ruth, Littérature française, Université de Tel Aviv.

Andelman David, Département de physique, Université de Tel-Aviv.

Apelblatt Alexandre, Ingénieur chimiste, Université Ben Gourion du Néguev.

Arad Chochana, Département d'agronomie, Université Ben Gourion du Néguev.

Arazi Albert, Département de langue et littérature arabes, Université hébraïque de Jérusalem.

Aslanoff Cyrille, Linguistique française, Université hébraïque de Jérusalem.

Assis Yom Tov, Département d'histoire du peuple juif, Université hébraïque de Jérusalem.

Atlan Henri, Médecine nucléaire, Hôpital Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.

Attal Henri, Médecine, Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.

Avigdor Hava, Département de français, Université de Haïfa.

Avinoah Ilana, Département de pathologie, Université Ben Gourion du Néguev.

Avisar Marisa, Département d'italien, Université Bar-Ilan.

Avraham Ouri, Informatique, Université Ben Gourion du Néguev.

Avtalion Avraham Rami, Faculté des sciences naturelles, Université Bar-Ilan.

Ayal Avishai, Département d'art créatif, Université de Haïfa.

- Azoulay Philippe**, Département de français, Université de Haïfa.
- Baniel Avraham**, Chimie appliquée, Université hébraïque de Jérusalem.
- Banitt Menahem**, Professeur honoraire, Université de Tel-Aviv.
- Bar-Asher Moshe**, Faculté des études juives, Université hébraïque de Jérusalem.
- Barak Aviva**, Département de français, Université de Tel-Aviv.
- Baram Joseph**, Département d'ingénierie des matériaux, Université Ben Gourion du Néguev.
- Barkai Ron**, École d'histoire, Université de Tel-Aviv.
- Barkay Gabriel**, Département d'archéologie, Université de Tel-Aviv.
- Barnavi Élie**, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv.
- Barri Nimrod**, Linguistique, Université hébraïque de Jérusalem.
- Bartfeld Fernande**, Département de français, Université hébraïque de Jérusalem.
- Bar-Yosef Hamoutal**, Département de littérature hébraïque, Université Ben Gourion du Néguev.
- Barzilaï Shuli**, Département d'anglais, Université hébraïque de Jérusalem.
- Bashi Joseph**, École d'éducation, Université hébraïque de Jérusalem.
- Batzeev Shyldkrot Hava**, Département de français, Université de Tel-Aviv.
- Ben-Ami Issachar**, Programme de folklore juif, Université hébraïque de Jérusalem.
- Benezra David**, Ophtalmologie, Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.
- Benharroch Daniel**, Département de pathologie, Université Ben Gourion du Néguev.
- Benita Shimon**, Pharmacie, Université hébraïque de Jérusalem.
- Bengiat Catherine**, directrice, La Maison de France, Université hébraïque de Jérusalem.
- Ben-Rafael Eliezer**, Département de sociologie, Université de Tel-Aviv.
- Ben Tolila Yaakov**, Littérature hébraïque, Université Ben Gourion du Néguev.
- Bentor Yaacov**, Département de géologie, Université hébraïque de Jérusalem.
- Bercovici Bruno**, Médecine, Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.
- Bercovier Hervé**, Département de microbiologie clinique, Université hébraïque de Jérusalem.
- Bercovier Michel**, Département de science informatique, Université hébraïque de Jérusalem.
- Berebi Moshé**, Département d'économie, Université Bar-Ilan.
- Berlovitch Iafa**, Département de littérature hébraïque, Université Bar-Ilan.
- Berrebi Alain**, Kaplan, Université hébraïque de Jérusalem.
- Bet-Halachmi Benjamin**, Département de psychologie, Université de Haïfa.

Bijaoui Sylvie, Département de sociologie, Université de Tel-Aviv.

Bilen Max, Professeur honoraire de philosophie, Université de Tel-Aviv.

Bonnar Gilbert, Département d'anglais, Université hébraïque de Jérusalem.

Brezis Elise, Département d'économie, Université Bar-Ilan.

Brezis Mayer, Médecine, Université hébraïque de Jérusalem.

Brinker Menahem, Département de philosophie, Université hébraïque de Jérusalem.

Buchwalter Hava, Département d'histoire juive, Université hébraïque de Jérusalem.

Burstein Eytan, ancien professeur de l'Université de Tel-Aviv, actuel directeur de la Bibliothèque économique centrale de la Banque Leumi.

Cahen Bénédicte, Département de français, Université Bar-Ilan.

Calderon Nissim, Littérature générale, Université de Tel-Aviv.

Carmel Sarah, Professeur de sociologie, Faculté de médecine, Université Ben Gourion du Néguev.

Carpi Daniel, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv.

Catane Raphaëli, Cancérologie, Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.

Cerasi Erol, Endocrinologie, Université hébraïque de Jérusalem.

Charbit Denis, Département de français, Université de Tel-Aviv.

Chetrit Joseph, Département de langue et littérature françaises, Université de Haïfa.

Chisin Roland, Médecine nucléaire, Hôpital Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.

Cohen Ariel, Département des sciences de l'atmosphère, Université hébraïque de Jérusalem.

Cohen Asher, Institut des études sur l'Holocauste, Université de Haïfa.

Cohen Esther, Département d'histoire, Université Ben Gourion du Néguev.

Cohen Lionel, Département de Français, Université Bar-Ilan.

Cohen Richard I. (Yerachmiel), Histoire juive, Université hébraïque de Jérusalem.

Confino Michaël, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv.

Dariei Moshé, Département des sciences de l'ingénieur, Université Ben Gourion du Néguev.

David Efraim, Doyen chargé des étudiants, Université de Haïfa.

Dayan Ilana, Faculté de Droit, Université de Tel-Aviv.

Diamant Dvora, Département d'histoire juive, Université de Haïfa.

Diamant Henri, Département de langue et littérature françaises, Université de Haïfa.

Dreyfus Amos, Faculté d'agriculture, Université hébraïque de Jérusalem.

Dreyfus Theo, Philosophie, Université Bar-Ilan.

- Dubois** Marcel, Philosophie, Université hébraïque de Jérusalem.
- Dufour-Gomperz** Roger, Criminologie clinique, Université Bar-Ilan.
- Eilam** Yael, Bactériologie, Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.
- Elata** Gerda, Département de langues étrangères et de linguistique, Université Ben Gourion du Néguev.
- Elbaz** Freema, Éducation, Université de Haïfa.
- Elbaz** Robert, Département de français, Université de Haïfa.
- Elhadad** Michaël, Informatique, Université Ben Gourion du Néguev.
- Elnécavé** Claudine, Théâtre, Département de français, Université de Haïfa.
- Elyada** Ouzi, Département d'histoire, Université de Haïfa.
- Englard** Izhak, Faculté de Droit, Université hébraïque de Jérusalem.
- Etzion** Yehudit, Département de musicologie, Université de Tel-Aviv.
- Even Zohar** Itamar, Littérature générale, Université de Tel-Aviv.
- Evenari** Michael, Département de botanique, Université hébraïque de Jérusalem.
- Feigenbaum** Suzanne, Département de français, Université de Haïfa.
- Feldhay** Rivka, Institut Cohn d'histoire et de philosophie des sciences et des idées, Université de Tel-Aviv.
- Figueras** Pao, Département d'archéologie, Université Ben Gourion du Néguev.
- Finkelstein** Bluma, Département de langues étrangères, Université de Haïfa.
- Finkelstein** Haim, Département de littératures étrangères et de linguistique, Université Ben Gourion du Néguev.
- Fraenkel** J., Bibliothèque centrale, Université Bar-Ilan.
- Frenkel** Liliane, Directrice de la bibliothèque de l'hôpital, Faculté de médecine, Université Ben Gourion du Néguev.
- Friedemann** Joë, Département de langue et littérature françaises, Université hébraïque de Jérusalem.
- Friedländer** Shaul, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv.
- Friedman** H., Département de chimie, Université Bar-Ilan.
- Fuchs** Fanny, Département de français, Université de Tel-Aviv.
- Fucks** Ben-Zion, Département de chimie, Université de Tel-Aviv.
- Gatone** David, Département de français, Université de Tel-Aviv.
- Gampel** Yolanda, Département de psychologie, Université de Tel-Aviv.
- Gandelman** Claude, Littérature comparée, Université de Haïfa.
- Garti** Nissim, Sciences appliquées, Université hébraïque de Jérusalem.
- Gaziel** Haïm, Département d'Éducation, Université Bar-Ilan.
- Gershman** Galia, Département de français, Université de Tel-Aviv.

Gerstenfeld Marianne, Division des relations publiques, Université hébraïque de Jérusalem.

Gniguer Levana, Bibliothèque, Université Ben Gourion du Néguev.

Goldstein Jacob, Département de français, Université de Tel-Aviv.

Gottesdiner A., Département de psychologie, Université Bar-Ilan.

Grabois Aryeh, Département d'histoire, Université de Haïfa.

Gradus Yehuda, Département de Géographie, Université Ben Gourion du Néguev.

Graetz Michael, Département d'histoire, Université hébraïque de Jérusalem.

Greilsammer Alain, Sciences politiques, Bar-Ilan.

Greilsammer Myriam, Histoire.

Greiner Judith, Département de français, Université Bar-Ilan.

Gross Binyamin, Philosophie juive, Université Bar-Ilan.

Gross Jack, Médecine, Université hébraïque de Jérusalem.

Grossman Simone, Département de français, Université Bar-Ilan.

Gueresh Shimona, Département de chimie, Université Ben Gourion du Néguev.

Guiora Alexander Zeev, Département de psychologie, Université de Haïfa.

Gumpel Dr. , Département de Psychologie, Université de Tel Aviv.

Gunneveg Jan, Département d'archéologie, Université hébraïque de Jérusalem.

Haddad M., Département de criminologie, Université Bar-Ilan.

Hajdu André, Musicologie, Université Bar-Ilan.

Harel Yaron, Département d'histoire juive, Université Bar-Ilan.

Har-Segor Mikhael, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv.

Haruvi Dina, Département de français, Littérature française, Université de Tel Aviv.

Hasan-Rokem Galith, Département de littérature hébraïque, Université hébraïque de Jérusalem.

Hassine Juliette, Littérature française, Département de Littérature comparée, Université de Bar-Ilan.

Heller Emmanuel, Virologie, Université hébraïque de Jérusalem.

Hercenberg Dov, Département de philosophie, Université Bar-Ilan.

Hermeche Marcelle, Département de littératures étrangères et de linguistique, Université Ben Gourion du Néguev.

Herr Mireille, Département de français, Littérature française, Université hébraïque de Jérusalem.

Herr Moshe David, Histoire juive, Université hébraïque de Jérusalem.

Hesse Perez, École d'éducation, Université de Haïfa.

Heyd Michael, Département d'histoire, Université hébraïque de Jérusalem.

Hirschberg Jehoash, Département de musicologie, Université hébraïque de Jérusalem.

Hoffmann Régine, Département de français, Université de Tel-Aviv.

Horowitz Jeannine (Jenny), Département de français, Université de Haïfa.

Horowitz Maurice, Département d'anglais, Université Bar-Ilan.

Inbar Michael, Département de sociologie et d'anthropologie, Université hébraïque de Jérusalem.

Ingber Nachman, Département cinéma/TV, Université de Tel-Aviv.

Israeli Rafaël, Histoire de l'islam, du Moyen-Orient et de la Chine, Institut Truman, Université hébraïque de Jérusalem.

Jacoby David, Histoire médiévale, Université hébraïque de Jérusalem.

Jiriesse Ibrahim, Département de langue arabe, Université de Haïfa.

Jutrin Monique, Département de français, Université de Tel-Aviv.

Kagan Shimon, Département cinéma, Université de Tel-Aviv.

Kahanov Alfred, Département de français, Université hébraïque de Jérusalem.

Kamien Roger, Musicologie, Université hébraïque de Jérusalem.

Kaminski Patrice, Département d'archéologie, Université Ben Gourion du Néguev.

Kantor Sofia, Études espagnoles et latino-américaines, Université hébraïque de Jérusalem.

Karayanni Mousa, Département d'éducation, Université de Haïfa.

Katz Joseph, Département de physique, Université hébraïque de Jérusalem.

Kaufman E., Amérique latine et Tiers-Monde, Université hébraïque de Jérusalem.

Kaufmann Francine, École d'interprètes et de traducteurs, Université de Bar-Ilan.

Kauffmann Judith, Département de français, Université de Bar-Ilan.

Katz Yossef, Département de physique, Université hébraïque de Jérusalem.

Kenan-Kedar Nurith, Faculté des Arts, Université de Tel-Aviv.

Klapisch Marcel, Département de physique, Université hébraïque de Jérusalem.

Klein Alexandre, Mathématiques, Université Bar-Ilan.

Klein Claude, Faculté de Droit, Université hébraïque de Jérusalem.

Klein Jozef, Département de chimie, Université hébraïque de Jérusalem.

Klein Shmuel, Département de mathématiques et de sciences de l'informatique, Université Bar-Ilan.

Kless Yair, Académie de musique, Université de Tel-Aviv.

Klutstein Ilana, Département d'Études classiques, Université hébraïque de Jérusalem.

Korall Claudine, Linguistique et littérature médiévale, Université hébraïque de Jérusalem et Université Bar-Ilan.

Koren Roselyne, Département de français, Université Bar-Ilan.

- Korn-Lubetzki Isabelle, Bikour Holim,
Université hébraïque de Jérusalem.
- Kottek Samuel S., Histoire de la médecine,
Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.
- Kriegel Maurice, Département d'histoire du
peuple juif, Université de Haïfa.
- Kuhnel Bianca, Histoire de l'art, Université
hébraïque de Jérusalem.
- Kuperty Nadine, Département de français,
Université de Tel Aviv.
- Kupferman Lucien, Département de français,
Université de Tel-Aviv.
- Kupferman Raz, Département de physique,
Université de Tel-Aviv.
- Landau Dov, Département Joseph and
Norman Berman de littérature du peuple juif,
Faculté des études juives, Université Bar-Ilan.
- Lapidoth-Eschelbacher Ruth, Faculté de
Droit, Université hébraïque de Jérusalem.
- Lazar David, Relations publiques, Université
hébraïque de Jérusalem.
- Lehman Daniel, Informatique, Université
hébraïque de Jérusalem.
- Leiderman Joshua, Département d'anglais,
Université Bar-Ilan.
- Leiser David, Sciences du comportement,
Université Ben Gourion du Néguev.
- Lepicard Étienne, Département d'histoire de
la médecine, Hôpital Hadassah, Université
hébraïque de Jérusalem.
- Levinger Esther, Histoire de l'art, Université
de Haïfa.
- Levy Francine, Département de français,
Université Bar-Ilan.
- Levy Tawi (Herman), Littérature française,
Université hébraïque de Jérusalem.
- Levy Tom, Faculté des arts, Université de Tel-
Aviv.
- Libersat Frédéric, Département des sciences
de la vie, Université Ben Gourion du Néguev.
- Linder Amnon, Département d'histoire,
Université hébraïque de Jérusalem.
- Livne Ron, Département de mathématiques,
Université hébraïque de Jérusalem.
- Lorian Alexandre, Littérature française,
Université hébraïque de Jérusalem.
- Maayan Ami, Académie de musique, Univer-
sité de Tel-Aviv.
- Maidan Michael, Département de philoso-
phie, Université de Haïfa.
- Majid El-Hadj, Département de sociologie,
Université de Haïfa.
- Malachy Thérèse, Département de français,
Littérature française, Université hébraïque de
Jérusalem.
- Malkin Radi, Département d'histoire, Univer-
sité de Tel-Aviv.
- Mamane Viviane, Bibliothèque, Université
Ben Gourion du Néguev.
- Mamane Aharon, Département de langue
hébraïque, Université hébraïque de Jérusalem.
- Mandel-Kuperty Nadine, Département de
français, Université de Tel-Aviv.

- Manor Esther**, Département de virologie, Université Ben Gourion du Néguev.
- Marcus Ruth**, Faculté des Arts, Université de Tel-Aviv.
- Margalit Barouch**, Département d'études bibliques, Université de Haïfa.
- Mart Joseph**, Civilisations maritimes, Université de Haïfa.
- Mazawi André**, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv.
- Meir Efraim**, Département de philosophie, Université Bar-Ilan.
- Mendelsohn Marcel**, Département de littérature comparée, Université Bar-Ilan.
- Mendelson David**, Département de français, Université de Tel-Aviv.
- Mendelson Sonia**, Département de français, Université de Tel-Aviv.
- Meron-Nerson Evelyne**, Département de français, Littérature française et grecque, Université Bar-Ilan.
- Merzbach Ely**, Mathématiques, Université Bar-Ilan.
- Merzer Esther**, Département de français, Université Bar-Ilan.
- Mesalem Rami**, Département de chimie, Université Ben Gourion du Néguev.
- Meyer Josyane**, Responsable du français, Université ouverte.
- Michel Jacqueline**, Département de français, Université de Haïfa.
- Michel Jacques**, Médecine, Hadassa, Université hébraïque de Jérusalem.
- Michman Dan**, Département d'histoire du peuple juif, Université Bar-Ilan.
- Milson Menahem**, Langue et littérature arabes, Université hébraïque de Jérusalem.
- Milstein Rachel**, Études islamiques et moyennes-orientales, Université hébraïque de Jérusalem.
- Misan-Montefiori Jacques (Yaacov)**, Littérature comparée, Université Bar-Ilan.
- Moraly Yehouda (Jean-Bernard)**, Département de Théâtre, Université hébraïque de Jérusalem.
- Moses Stéphane**, Littérature allemande et comparée, Université hébraïque de Jérusalem.
- Motskin Gabriel**, Département d'histoire, Université hébraïque de Jérusalem.
- Nadler Arié**, Doyen de la Faculté des Sciences sociales, Université de Tel-Aviv.
- Neeman Jad**, Département cinéma, Université de Tel-Aviv.
- Nir Yeshayahu**, Communications, Université hébraïque de Jérusalem.
- Omer Mordechai**, Faculté des Arts, Université de Tel-Aviv.
- Ovadia Jacques**, Faculté des Arts, Université de Tel-Aviv.
- Panzer Nira**, Département d'histoire, Université de Haïfa.
- Passov Vitman Ahuva**, Histoire de l'art, Université hébraïque de Jérusalem.
- Pinkus Benjamin**, Centre de recherche Ben Gourion, Université Ben Gourion du Néguev.

Pinson Arié, Biochimie, Université hébraïque de Jérusalem.

Piotraut Jacqueline, Département de français, Université Bar-Ilan.

Poznanski Lucien (Uri), Département d'histoire, Université Ben Gourion du Néguev.

Poznanski Renée, Département d'histoire, Université Ben Gourion du Néguev.

Prajs Lazare, Département de français, Université de Tel-Aviv.

Priel Béatrice, Sciences du comportement, Université Ben Gourion du Néguev.

Rafael Shmuel, Département de littérature du peuple juif, Université Bar-Ilan.

Reichelberg Ruth, Département de Littérature comparée, Université Bar-Ilan.

Rein Azaria J. J. T., Cardiologie, Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.

Revel-Neher Elisheva (Elisabeth), Histoire de l'art, Université hébraïque de Jérusalem.

Rimmer Paulette, Département de français, Université de Tel-Aviv.

Rimmon-Kenan Shlomit, Littérature anglaise et comparée, Université hébraïque de Jérusalem.

Rinon Yoav, Littérature comparée, Université hébraïque de Jérusalem.

Rojtman Betty, Département de français, Université hébraïque de Jérusalem.

Romanoff Henry, Chirurgie, Hadassah, Université hébraïque de Jérusalem.

Ron Moshe, Littérature générale, Université hébraïque de Jérusalem.

Ron Mouki, Littérature générale, Université de Tel-Aviv.

Rosen Elisheva, Littérature française, Université de Tel Aviv.

Rosén Hannah, Études classiques, Université hébraïque de Jérusalem.

Rosen-Ayalon Myriam, Institut des études asiatiques et africaines, Université hébraïque de Jérusalem.

Rosenberg Jacques, Département de philosophie, Université Bar-Ilan.

Rothenberg Mira, Département de français, Université hébraïque de Jérusalem.

Sadai Izhak, Académie de musique, Université de Tel-Aviv.

Sand Shlomo, Département d'histoire, Université de Tel Aviv.

Sandbank Shimeon, Littérature comparée, Université hébraïque de Jérusalem.

Scheidegger Jean R., Département de français, Université de Tel-Aviv.

Schlanger Jacques, Département de philosophie, Université hébraïque de Jérusalem.

Schlanger Judith, Département de français, Université hébraïque de Jérusalem.

Schwartzfuchs Simon, Département d'histoire générale, Université Bar-Ilan.

Schwob Jean-Louis, Département de physique, Université hébraïque de Jérusalem.

Sebbag Judith, École de médecine, Université Ben Gourion du Néguev.

Shapira Charlotte, Institut de français, Technion, Haïfa.

- Shefer Ayelet, Histoire de l'art, Université de Haïfa.
- Sheidegger Jean, Département de français, Université de Tel-Aviv.
- Shilloni Helena, Littérature française, Université hébraïque de Jérusalem.
- Shiloah Amnon, Musicologie, Université hébraïque de Jérusalem.
- Shir Nomi, Département de littératures étrangères et de linguistique, Université Ben Gourion du Néguev.
- Shitrit Joseph, Département de français, Université de Haïfa.
- Shorr Gabrielle, Département de français, Université hébraïque de Jérusalem.
- Shouval Tal, Histoire du Moyen-Orient, Université Ben Gourion du Néguev.
- Silber Jacques, Département d'économie, Université Bar-Ilan.
- Silber Rita, Département de français, Université de Bar-Ilan.
- Sitton Shlomo, Département d'économie, Université de Haïfa.
- Sivan Emmanuel, Histoire, Université hébraïque de Jérusalem.
- Slama Simon Georges, Département de français, Université Ben Gourion du Néguev.
- Solomon Zehava, École de travail social, Université de Tel Aviv.
- Solotorewsky Myrna, Département d'études espagnoles et latino-américaines, Université hébraïque de Jérusalem.
- Stern Judith, Division de psychiatrie, Université Ben Gourion du Néguev.
- Sternhell Zeev, Sciences politiques, Université hébraïque de Jérusalem.
- Stroumsa Guy, Département des religions comparées, Université hébraïque de Jérusalem.
- Stroumsa Sarah, Département de langue et littérature arabes, Université hébraïque de Jérusalem.
- Stuczynski Marlène, Psychologie, Lettres françaises, Université Bar-Ilan.
- Sussman Hava, Département de français, Université hébraïque de Jérusalem.
- Sztajnberg Suzy, Département de français, Université de Tel-Aviv.
- Talmor Ezra, Département de philosophie, Université de Haïfa.
- Tapiero Charles, Administration, Université hébraïque de Jérusalem.
- Taube Moshe, Linguistique et études russes, Université hébraïque de Jérusalem.
- Tene David, Langue hébraïque, Université hébraïque de Jérusalem.
- Tieder Irène, Département de français, Université Bar-Ilan.
- Toker Leena, Littérature anglaise, Université hébraïque de Jérusalem.
- Touitou-Benitah Colette, Français et traduction, Université Bar-Ilan.
- Tovias Alfred, Relations internationales, Économie, Études européennes, Université hébraïque de Jérusalem.

Trojinski Marie, Bibliothèque, Université Ben Gourion du Néguev.

Tsirlin Marc, Département de français, Université de Haïfa.

Unger Arie, Sciences politiques, Université hébraïque de Jérusalem.

Vital David, Département de Sciences politiques, Université de Tel Aviv.

Wahl Yves, Département de français, Université de Tel-Aviv.

Wardi Charlotte, Département de littératures comparées, Université de Haïfa.

Wardi Eynel, Littérature française, Université hébraïque de Jérusalem.

Weinberg Henry, Département de français, Université Bar-Ilan.

Werblowsky Zvi, Religions comparées, Université hébraïque de Jérusalem.

Wistrich Robert, Histoire juive, Université hébraïque de Jérusalem.

Wohlman Avital, Philosophie, Université hébraïque de Jérusalem.

Yaguil Limor, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv.

Yair Aaron, Sciences de la Terre, Université hébraïque de Jérusalem.

Yakira Elhanan, Département de philosophie, Université hébraïque de Jérusalem.

Yardeni Myriam, Département d'histoire, Université de Haïfa.

Yaron Elisheva, Institut des études avancées, Université hébraïque de Jérusalem.

Yassour Avraham, Département de sciences politiques, Université de Haïfa.

Yavetz Tsvi, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv.

Yeschua Silvio, Littérature française, Université de Tel Aviv.

Yovel Yirmiahou, Département de Philosophie, Institut Spinoza, Université hébraïque de Jérusalem.

Zakaria Simone, Département de français, Université Bar-Ilan.

Zertal Idit, Département d'histoire, Université de Tel-Aviv.

Zinguer Ilana, Département de français, Université de Haïfa.

Ziv Avner, Département de psychologie, Université de Tel-Aviv.

Zuskowitch Ehud, Département d'économie, Université Ben Gourion du Néguev.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CONSULTÉS

- ABITBOL Michel, 1989, *Les Deux Terres Promises. Les Juifs de France et le sionisme*. Paris, Olivier Orban.
- ALDRICH Robert & CONNELL John, eds. 1989, *France in World Politics*. London : Routledge.
- BEN-DAVID Joseph, 1985, Les universités en Israël, dilemmes de croissance, variété et gestion. In : *Éducation dans une société en devenir*, Eckerman, Carmon et Zucker (eds.), vol. 1 : pp. 521-562.
- BEN-RAFAEL Eliezer, 1982, *The emergence of ethnicity. Cultural Groups and Social Conflicts in Israel*. Greenwood Press.
- BEN-RAFAEL, Eliezer, 1991, *Ethnicity, religion and class in israeli society*, Cambridge : Cambridge University Press.
- BEN-RAFAEL Eliezer et al., s.d., *Recherche conjointe franco-israélienne sur les motivations, les perspectives d'apprentissage et les utilisations sociales de la langue française en Israël*. Première partie : Enquête sur les motivations des élèves apprenant le français dans le cadre du système scolaire israélien.
- BEN-RAFAËL E., Rivka HERZLICH et Mira FREUND, «Symbole d'identité ou capital symbolique : le parcours social du français en Israël», *La revue française de sociologie*, 31, avril-juin 1990.
- BIRNBAUM Pierre, 1992, « Grégoire, Dreyfus, Drancy et Copernic », in *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora. III. Les France. I. Conflits et partages. Paris : Gallimard : pp. 561-613.
- BRUGUIÈRE Michel, 1978, *Pitié pour Babel*. Paris : F. Nathan.
- COHEN Samy, 1974, *De Gaulle, les Gaullistes et Israël*. Paris : A. Moreau.
- DEKEL, Aviva Lynn, 1984, *The idea of the Jewish University*, Ann Arbor Mich. : University Microfilms International, III, 221 pp.
- ELBOIM-DROR Rachel, 1986, *Hebrew Education in Eretz-Israel*.
- FISHERMAN Haya, *Shmirat leshonot haem be israel* (Le maintien de la langue maternelle en Israël). Jerusalem.
- GORDON David C., 1978, *The French Language and National Identity*. The Hague : Mouton.
- HAGÈGE Claude, 1985, *L'homme de paroles*. Paris : Fayard.

KUISEL Richard F., 1993, *Seducing the French*, The Dilemma of Americanization. Berkeley : University of California Press.

La France dans le monde, sous la direction de Gabriel WACKERMANN, 1992, Paris : Nathan.

Le Français dans le monde, périodique.

LEVY Francine, Enquête sur les professeurs de français à l'université en Israël, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 9, juin 1992 : pp. 30-37.

LEVY Francine, La Représentation (très) féminine du français-langue étrangère, *The French Review*, vol. 66, n° 3, february 1993 : pp. 453-465.

LEVY Francine, Motivations d'étude d'une langue étrangère à l'université : enquête sur le français dans l'enseignement supérieur israélien, *Revue canadienne des langues vivantes*, sous presse.

LIPSCHITS Isaac, 1962, *La politique de la France au Levant, 1939-1941*. Amsterdam : Drukkerik Keesing.

Moussaf Ha-aretz, *Lean neelma ha-tarbout ha-tsarfatit ?* (Supplément du *Haaretz*, Où a disparu la culture française ?), vendredi 16/9/94.

NICAULT Catherine, *La France et le sionisme*, Thèse de doctorat, Université de Paris I.

ORY Pascal, 1989, *L'Aventure culturelle française 1945-1989*, Flammarion.

ORY Pascal et SIRINELLI J., 1986 et 1992, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris : Armand Colin.

POUT Hanna, 1991, *European Perspectives on Israel*. Ramat-Gan : Centre for European Community Studies Bar-Ilan University.

SMOOHA Sammy, 1987, *Social Research in Jewish Ethnicity in Israel 1948-1986*. Haifa : Haifa University Press.

The Hebrew University of Jerusalem, its History and Development, 1942, 1948, Jerusalem : Azriel Press.

WEINSTEIN Brian, 1983, *The Civic Tongue. Political Consequences of Language Choices*. London : Longman.

LETTRE D'INFORMATION DU CENTRE DE RECHERCHE FRANÇAIS DE JERUSALEM

Numéros Parus :

- 1** Juin 1982. Le Centre de recherche français de Jérusalem. La recherche archéologique en Israël : les institutions. Le Département des Antiquités et des Musées d'Israël.
- 2** Décembre 1982. les musées en Israël. La recherche archéologique en Israël. II. Les activités du CRFJ en 1982.
- 3** Juin 1983. La géographie physique et humaine en Israël. La recherche archéologique en Israël III. The Jerusalem Institute for Israel Studies.
- 4** Décembre 1983. L'anthropologie sociale et culturelle en Israël : institutions de recherche, universités, musées, associations, publications. Les bibliothèques de Jérusalem. La recherche archéologique en Israël IV. les activités du CRFJ en 1983.
- 5** Juin 1984. L'informatique en Israël. Les éditions scientifiques israéliennes. La recherche archéologique en Israël V.
- 6** Décembre 1984. La géologie en Israël. Les activités du CRFJ en 1984. Diffusion de l'information : les périodiques scientifiques et technologiques.
- 7** Juin 1985. La linguistique en Israël. Les sciences de la Terre II. L'informatique II.
- 8** Mai 1987. L'histoire en Israël. Enseignement et recherche.
- 9** Septembre 1990. L'islam en Israël. Enseignement et recherche.
- 10** Septembre 1992. Les études juives dans les universités israéliennes.

DAGUESH

Nouvelles de la Coopération scientifique franco-israélienne. Bulletin trimestriel publié et diffusé en Israël par le Bureau scientifique de l'Ambassade de France et par le Centre de recherche français de Jérusalem. 24 numéros parus.